

vivre
bien
vivre
pleinement

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

Rapport du premier trimestre aux actionnaires
Période de 12 semaines close le 25 mars 2023

Rapport du premier trimestre de 2023 à l'intention des actionnaires

Rapport de gestion	1
Résultats financiers	29
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	36

Rapport de gestion

1.	Énoncés prospectifs	2
2.	Indicateurs de performance financière clés	4
3.	Résultats d'exploitation consolidés	5
4.	Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter	8
4.1	Secteur Vente au détail	8
4.2	Secteur Services financiers	11
5.	Situation de trésorerie et sources de financement	12
5.1	Flux de trésorerie	12
5.2	Situation de trésorerie et structure du capital	14
5.3	Situation financière	15
5.4	Notations	15
5.5	Dividendes et rachats d'actions	16
5.6	Arrangements hors bilan	16
6.	Instruments financiers dérivés	16
7.	Résultats par trimestre	17
8.	Contrôle interne à l'égard de l'information financière	18
9.	Risques d'entreprise et gestion des risques	19
10.	Perspectives	19
11.	Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières	20
12.	Informations supplémentaires	28

Le présent rapport de gestion (le « rapport de gestion ») de Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales (collectivement, la « société » ou « Loblaw ») doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités du premier trimestre de 2023 et les notes y afférentes (les « états financiers intermédiaires ») inclus dans le présent rapport trimestriel, ainsi qu'avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes y afférentes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le rapport de gestion annuel connexe inclus dans le Rapport annuel 2022 – Revue financière de la société (le « Rapport annuel de 2022 »).

Les états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2023 de la société ont été établis selon la Norme comptable internationale 34 *Information financière intermédiaire* (« IFRS » ou « PCGR ») publiée par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers intermédiaires comprennent les comptes de la société et ceux des autres entités que la société contrôle et sont présentés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

La direction a recours à des mesures financières non conformes aux PCGR et à d'autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents. Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », pour plus de précisions sur les mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières utilisées par la société.

Un glossaire des termes utilisés dans le présent rapport trimestriel figure à la fin du Rapport annuel de 2022 de la société.

À moins d'indication contraire, les renseignements figurant dans le présent rapport de gestion sont à jour au 2 mai 2023.

1. Énoncés prospectifs

Le présent rapport trimestriel, y compris le présent rapport de gestion, renferme des énoncés prospectifs portant sur les objectifs, les plans, les buts, les aspirations, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation, les flux de trésorerie, la performance, les perspectives et les occasions d'affaires de la société, ainsi que sur les questions d'ordre juridique et réglementaire qui la concernent. Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent rapport trimestriel renferment plus particulièrement, mais sans s'y limiter, des énoncés concernant les résultats attendus ainsi que les événements et les plans futurs, les initiatives stratégiques et la restructuration, les changements réglementaires, dont la poursuite de la réforme du réseau de la santé, la situation de trésorerie future, les dépenses d'investissement prévues ainsi que le degré d'avancement et l'incidence des déploiements de systèmes de technologies de l'information (les « TI »). Ces énoncés prospectifs particuliers figurent tout au long du présent rapport trimestriel, y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique 5, « Situation de trésorerie et sources de financement », à la rubrique 10, « Perspectives », et à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières ». Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots ou d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « croire », « pouvoir », « entrevoir », « estimer », « objectif », « avoir l'intention de », « prévoir », « chercher à », « faire », « devoir » et autres mots ou expressions semblables, conjugués au présent, au conditionnel ou au futur, lorsqu'ils se rapportent à la société et à sa direction.

Les énoncés prospectifs reflètent les estimations, opinions et hypothèses de la société, lesquelles se fondent sur la perception qu'a la direction des tendances historiques, de la situation actuelle et des événements futurs prévus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, de l'avis de la direction, sont appropriés dans les circonstances. Les estimations, opinions et hypothèses de la société sont, de par leur nature, assujetties à des incertitudes et à des éventualités importantes d'ordre commercial, économique, concurrentiel ou autre en ce qui a trait aux événements futurs et sont donc susceptibles d'être révisées. La société ne peut garantir que ces estimations, opinions et hypothèses se révéleront exactes.

Bon nombre de risques et incertitudes pourraient faire en sorte que les résultats réels de la société diffèrent sensiblement de ceux qui sont exprimés explicitement ou implicitement ou de ceux qui sont prévus dans les énoncés prospectifs, notamment ceux qui sont décrits dans le rapport de gestion de la société inclus dans le Rapport annuel de 2022 et dans la notice annuelle 2022 de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces risques et incertitudes comprennent les suivants :

- l'évolution de la conjoncture économique, notamment l'inflation, les niveaux d'emploi, les coûts d'emprunt, l'endettement des ménages, l'incertitude politique et la réglementation gouvernementale, les répercussions des catastrophes naturelles, de la guerre ou des actes de terrorisme, les pandémies, les variations des taux d'intérêt, des taux d'imposition ou des taux de change, ainsi que l'accès au crédit à la consommation;
- l'incapacité d'attirer et de conserver à son service ses employés, ce qui pourrait avoir une incidence sur la capacité de la société d'exercer efficacement ses activités d'exploitation et de réaliser ses objectifs de rendement financier;
- l'incapacité de l'infrastructure de TI de la société de soutenir les besoins de celle-ci ou l'occurrence d'atteintes à la sécurité de renseignements internes ou externes, d'attaques par déni de service, de virus, de vers informatiques ou d'autres atteintes connues ou inconnues à la cybersécurité ou à la protection des données;
- l'incapacité de maintenir une chaîne d'approvisionnement efficace et, par le fait même, un assortiment approprié de produits offerts en magasin et en ligne;
- les changements apportés à la réglementation concernant le prix des médicaments génériques sur ordonnance, la diminution des remboursements accordés en vertu des régimes d'assurance médicaments publics et l'élimination ou la diminution des indemnités professionnelles pharmaceutiques versées par les fabricants de médicaments;
- toute modification des lois, règles, règlements ou politiques régissant les activités de la société;
- les événements touchant la santé publique, notamment ceux liés à la sécurité des aliments et des médicaments;
- les erreurs commises lors de la remise de médicaments, de la prestation de services aux patients ou de consultations;
- l'incapacité de s'adapter aux risques environnementaux et sociaux, notamment l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de la société en matière de changement climatique et d'équité sociale;
- l'incapacité d'obtenir les résultats souhaités au cours des négociations collectives, y compris les modalités des futures conventions collectives;
- les dénouements défavorables d'actions en justice ou de procédures réglementaires et questions connexes;
- l'incapacité de s'adapter efficacement aux tendances de consommation ou à une intensification de la concurrence exercée par les concurrents actuels ou les nouveaux venus sur le marché;
- l'incapacité de mettre en œuvre les initiatives de commerce électronique de la société ou d'adapter son modèle économique à l'évolution du marché de la vente au détail résultant des progrès numériques;
- l'incapacité de réaliser les avantages prévus liés aux priorités stratégiques et aux importantes initiatives de la société, dont la croissance des produits, les économies de coûts prévues et les efficacités sur le plan de l'exploitation, ou de gérer les changements organisationnels qui pourraient avoir une incidence sur les relations avec les franchisés et les pharmaciens propriétaires;
- l'incapacité de tirer parti des investissements dans les nouveaux systèmes de TI de la société et les processus connexes;
- l'incapacité de la société de gérer les stocks de manière à réduire au minimum l'incidence des stocks désuets ou excédentaires et à contrôler les pertes;
- la dépendance envers certains prestataires de services indépendants, notamment ceux fournissant des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux gammes de vêtements de la société, de même que leur fidélisation, tant sur les marchés bien établis que sur les marchés en développement.

Cette liste de facteurs qui pourraient toucher les énoncés prospectifs de la société n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes que la société ignore actuellement ou qu'elle juge actuellement sans importance pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent sensiblement de ceux qui sont précisés dans les énoncés prospectifs. Ces autres risques et incertitudes sont présentés dans les documents que la société dépose, à l'occasion, auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « autorités en valeurs mobilières »), y compris, mais sans s'y limiter, à la rubrique « Risques » de la notice annuelle 2022 de la société (pour l'exercice clos le 31 décembre 2022). Les lecteurs sont donc invités à ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui traduisent les attentes de la société uniquement à la date du présent rapport de gestion. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la société ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser les présents énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement.

2. Indicateurs de performance financière clés¹⁾

La société s'est donné des indicateurs de performance financière clés pour mesurer l'atteinte de ses objectifs à court terme et à long terme. Certains de ces indicateurs de performance financière clés sont présentés ci-dessous :

Au 25 mars 2023 et au 26 mars 2022 et pour les périodes closes à ces dates (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Chiffres consolidés :		
Augmentation des produits	6,0 %	3,3 %
Résultat d'exploitation	769 \$	738 \$
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 448	1 343
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,1 %	11,0 %
Bénéfice net	437 \$	473 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	421	440
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ¹⁾	418	437
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	505	459
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,29 \$	1,30 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,55 \$	1,36 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements à court terme	1 710 \$	2 721 \$
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	915	863
Dépenses d'investissement ⁱ⁾	315	186
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	147	313
Mesures financières :		
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,4 x	2,6 x
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle ²⁾	20,4 %	17,9 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ²⁾	10,9 %	10,1 %
Secteur Vente au détail :		
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	3,1 %	2,1 %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	7,4 %	5,2 %
Résultat d'exploitation	726 \$	690 \$
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 980	3 743
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	31,3 %	31,1 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 390 \$	1 285 \$
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,9 %	10,7 %
Secteur Services financiers :		
Bénéfice avant impôt sur le résultat	12 \$	32 \$
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,7 %	13,2 %
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,7 %	2,5 %

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie de la société.

3. Résultats d'exploitation consolidés

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	12 995 \$	12 262 \$	733 \$	6,0 %
Résultat d'exploitation	769	738	31	4,2 %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 448	1 343	105	7,8 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	11,1 %	11,0 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	675 \$	631 \$	44 \$	7,0 %
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	181	142	39	27,5 %
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ²⁾	181	153	28	18,3 %
Impôt sur le résultat	151	123	28	22,8 %
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat ²⁾	182	181	1	0,6 %
Taux d'impôt effectif	25,7 %	20,6 %		
Montant ajusté du taux d'impôt effectif ²⁾	25,8 %	26,8 %		
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	16 \$	33 \$	(17) \$	(51,5) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	421 \$	440 \$	(19) \$	(4,3) %
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société¹⁾	418	437	(19)	(4,3) %
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	505	459	46	10,0 %
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,29 \$	1,30 \$	(0,01) \$	(0,8) %
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,55 \$	1,36 \$	0,19 \$	14,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	324,8	336,7		

i) Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société correspond au bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société, déduction faite des dividendes déclarés sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de la société.

La croissance du chiffre d'affaires et du bénéfice de Loblaw a continué à refléter l'accent mis sur l'excellence en matière de vente au détail. Le chiffre d'affaires du secteur des pharmacies au détail a découlé de la vigueur soutenue au niveau des produits de beauté et de produits contre la toux et le rhume aux marges plus élevées. Les taux de croissance du chiffre d'affaires enregistré dans ce secteur ont été amplifiés lorsque comparés aux périodes de confinements successifs liés à Omicron l'an dernier. Dans le secteur de l'alimentation au détail, la croissance du chiffre d'affaires s'est accélérée au cours du trimestre, après avoir dépassé le chiffre d'affaires enregistré en raison des confinements au début de 2022. Cette tendance a été observée à la fois dans les magasins de la division Marché et dans ceux de la division Escompte, bien que ces derniers aient continué à enregistrer des résultats supérieurs en raison d'une plus grande attention portée par les consommateurs aux prix. Les marges brutes de l'ensemble du secteur Vente au détail ont progressé en raison de la croissance du chiffre d'affaires au sein des catégories de produits plus rentables de l'avant du magasin des pharmacies, ce qui compense un léger recul de la marge brute observé dans le secteur de l'alimentation au détail, les coûts continuant d'augmenter plus rapidement que les prix. La croissance du chiffre d'affaires et la mise à profit d'une stratégie de contrôle des coûts ont permis de dégager un bénéfice pour ce trimestre.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société s'est établi à 418 millions de dollars (1,29 \$ par action ordinaire) au premier trimestre de 2023, en baisse de 19 millions de dollars (0,01 \$ par action ordinaire) comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2022. Cette diminution tient compte de la variation défavorable de 65 millions de dollars d'éléments d'ajustement, laquelle a été en partie contrebalancée par l'amélioration de 46 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, comme il est décrit ci-dessous :

- la variation défavorable de 65 millions de dollars (0,20 \$ par action ordinaire) d'éléments d'ajustement découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'incidence défavorable de 42 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) du recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») comptabilisé à l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 14 millions de dollars (0,04 \$ par action ordinaire) des charges de restructuration et autres recouvrements connexes comptabilisés au cours de l'exercice précédent;
 - l'incidence défavorable de 13 millions de dollars (0,03 \$ par action ordinaire), d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
- l'amélioration de 46 millions de dollars (0,13 \$ par action ordinaire) de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation découle essentiellement de ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail par suite d'une hausse du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par une augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
 - l'incidence favorable des participations ne donnant pas le contrôle; facteurs en partie contrebalancés par :
 - l'incidence défavorable de l'augmentation des charges d'intérêts.
- le bénéfice net dilué par action ordinaire reflète également l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires au cours des 12 derniers mois (0,06 \$ par action ordinaire).

Le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société²⁾ s'est établi à 505 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 46 millions de dollars, ou 10,0 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2022. Le montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ s'est établi à 1,55 \$, ce qui représente une hausse de 0,19 \$, ou 14,0 %. L'augmentation tient compte de l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires.

Produits

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	12 735 \$	12 045 \$	690 \$	5,7 %
Services financiers	326	274	52	19,0 %
Éliminations	(66)	(57)	(9)	(15,8)%
Produits	12 995 \$	12 262 \$	733 \$	6,0 %

Les produits ont augmenté de 733 millions de dollars, ou 6,0 %, comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2022, pour s'établir à 12 995 millions de dollars au premier trimestre de 2023. L'augmentation découle essentiellement d'une hausse de 690 millions de dollars du chiffre d'affaires du secteur Vente au détail, qui s'explique par la croissance du chiffre d'affaires des magasins comparables et les produits provenant de Lifemark Health Group (« Lifemark »). De plus, le chiffre d'affaires du secteur Services financiers a augmenté de 52 millions de dollars.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation a augmenté de 31 millions de dollars, ou 4,2 %, au premier trimestre de 2023 comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2022, pour s'établir à 769 millions de dollars. Cette hausse est attribuable à l'amélioration de 58 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par la variation défavorable de 27 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 58 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à ce qui suit :
 - l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail attribuable à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- la variation défavorable de 27 millions de dollars d'éléments d'ajustement est essentiellement attribuable à ce qui suit :
 - la variation défavorable de 17 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, des ajustements de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars des charges de restructuration et autres recouvrements connexes comptabilisés au cours de l'exercice précédent.

Montant ajusté du BAIIA²⁾

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Vente au détail	1 390 \$	1 285 \$	105 \$	8,2 %
Services financiers	58	58	—	— %
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 448 \$	1 343 \$	105 \$	7,8 %

Le montant ajusté du BAIIA²⁾ a augmenté de 105 millions de dollars, ou 7,8 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2022, pour s'établir à 1 448 millions de dollars au premier trimestre de 2023. L'augmentation s'explique par la hausse de 105 millions de dollars enregistrée par le secteur Vente au détail.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté de 44 millions de dollars, ou 7,0 %, comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2022, pour s'établir à 675 millions de dollars. La hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles enregistrée au premier trimestre de 2023 découle essentiellement de l'augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI, des actifs loués, d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI et d'un amortissement accéléré de 7 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au premier trimestre de 2023 tiennent compte de l'amortissement de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Corporation Shoppers Drug Mart (« Shoppers Drug Mart/Pharmaprix ») et de Lifemark.

Charges d'intérêts nettes et autres charges financières Les charges d'intérêts nettes et autres charges financières ont augmenté de 39 millions de dollars, ou 27,5 %, comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2022, pour s'établir à 181 millions de dollars. Cette augmentation découle essentiellement des produits d'intérêts liés à Glenhuron comptabilisés à l'exercice précédent, de la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts liés aux créances sur cartes de crédit, des obligations locatives et de la dette à long terme ainsi que des fiducies de financement indépendantes. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par la hausse des produits d'intérêts sur certains placements à court terme.

Notes

- 1) Pour les définitions et les ratios de nature financière, voir le glossaire du Rapport annuel de 2022 de la société, à la page 162.
- 2) Voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », qui comprend le rapprochement de ces mesures non conformes aux PCGR avec les mesures conformes aux PCGR les plus directement comparables.

Impôt sur le résultat La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2023 s'est établie à 151 millions de dollars (123 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif, à 25,7 % (20,6 % en 2022). L'augmentation du taux d'impôt effectif découle essentiellement de l'incidence du recouvrement de l'impôt sur le résultat lié à Glenhuron en 2022, en partie contrebalancée par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du premier trimestre. Le montant ajusté de la charge d'impôt²⁾ pour le premier trimestre de 2023 s'est établi à 182 millions de dollars (181 millions de dollars en 2022) et le montant ajusté du taux d'impôt effectif²⁾, à 25,8 % (26,8 % en 2022). La diminution du montant ajusté du taux d'impôt effectif est attribuable essentiellement à la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers au cours du premier trimestre.

Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle Le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est établi à 16 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 17 millions de dollars, ou 51,5 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2022. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part du résultat du secteur de l'alimentation au détail revenant aux franchisés de la société et elles sont tributaires du moment où les ententes de partage des profits avec les franchisés sont conclues et signées. La diminution en ce qui a trait aux participations ne donnant pas le contrôle est attribuable essentiellement à la baisse du résultat revenant aux franchisés après le partage des profits.

4. Résultats d'exploitation des secteurs d'exploitation à présenter

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés ainsi que les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

4.1 Secteur Vente au détail

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Chiffre d'affaires	12 735 \$	12 045 \$	690 \$	5,7 %
Résultat d'exploitation	726	690	36	5,2 %
Montant ajusté de la marge brute ²⁾	3 980	3 743	237	6,3 %
Montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage ²⁾	31,3 %	31,1 %		
Montant ajusté du BAIIA ²⁾	1 390 \$	1 285 \$	105 \$	8,2 %
Montant ajusté de la marge du BAIIA ²⁾	10,9 %	10,7 %		
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	660 \$	621 \$	39 \$	6,3 %

Le tableau qui suit présente une répartition du chiffre d'affaires total et du chiffre d'affaires des magasins comparables de la société pour le secteur Vente au détail.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)		2022 (12 semaines)	
	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables	Chiffre d'affaires	Chiffre des magasins comparables
Secteur de l'alimentation au détail	9 011 \$	3,1 %	8 682 \$	2,1 %
Secteur des pharmacies au détail	3 724	7,4 %	3 363	5,2 %
Médicaments sur ordonnance et services de soins de santé	1 924	4,7 %	1 724	6,8 %
Produits de l'avant du magasin	1 800	10,3 %	1 639	3,6 %

Chiffre d'affaires Le chiffre d'affaires du secteur Vente au détail s'est établi à 12 735 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 690 millions de dollars, ou 5,7 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2022, en raison principalement des facteurs suivants :

- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail a augmenté de 3,1 % (2,1 % en 2022) au cours du trimestre, y compris l'incidence négative de 1,1 % liée au moment du jour de l'An. Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail reflète également l'incidence négative du taux de consommation de repas à domicile supérieur à la normale au cours de l'exercice précédent :
 - la croissance du chiffre d'affaires tiré des produits alimentaires a été forte;
 - la diminution du chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance a été négligeable;
 - l'indice des prix à la consommation calculé selon l'indice des prix à la consommation des aliments achetés au magasin s'est établi à 10,5 % (7,5 % en 2022), ce qui est essentiellement semblable à l'inflation interne du prix des aliments de la société;
 - l'achalandage en magasin du secteur de l'alimentation au détail a augmenté et la taille du panier d'épicerie a fléchi.
- Le chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail a augmenté de 7,4 % (5,2 % en 2022) au cours du trimestre :
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a augmenté de 4,7 % (6,8 % en 2022). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé a bénéficié d'une augmentation des volumes de médicaments sur ordonnance pour maladies aiguës et chroniques. Le nombre d'ordonnances exécutées a diminué de 2,4 % en raison d'une baisse des tests de dépistage de la COVID-19 et de la vaccination contre celle-ci (augmenté de 5,8 % en 2022). Si l'on tient compte seulement des magasins comparables, le nombre d'ordonnances exécutées a diminué de 1,9 % (augmenté de 5,8 % en 2022) et la valeur moyenne des ordonnances s'est accrue de 6,0 % (0,4 % en 2022);
 - Le chiffre d'affaires tiré des médicaments sur ordonnance et des services de soins de santé tient compte de produits de 118 millions de dollars provenant de Lifemark. Les produits provenant de Lifemark sont exclus du chiffre d'affaires des magasins comparables;
 - Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a augmenté de 10,3 % (3,6 % en 2022). Le chiffre d'affaires des magasins comparables tiré des produits de l'avant du magasin a bénéficié de la reprise des activités économiques et des dépenses accrues des clients.

Au cours des 12 derniers mois, 11 magasins du secteur de l'alimentation et du secteur des pharmacies ont ouvert leurs portes et 9 les ont fermées, et la superficie nette du secteur Vente au détail est demeurée inchangée à 71,1 millions de pieds carrés.

Résultat d'exploitation Le résultat d'exploitation s'est établi à 726 millions de dollars au premier trimestre de 2023, ce qui représente une augmentation de 36 millions de dollars, ou 5,2 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2022. La hausse découle d'une amélioration de 63 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation, en partie contrebalancée par la variation défavorable de 27 millions de dollars d'éléments d'ajustement, comme il est décrit ci-dessous :

- l'amélioration de 63 millions de dollars de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation est attribuable essentiellement à l'augmentation du montant ajusté de la marge brute²⁾, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais de vente et charges générales et administratives, ainsi que par la hausse des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles;
- la variation défavorable de 27 millions de dollars d'éléments d'ajustement s'explique principalement par ce qui suit :
 - la variation défavorable de 17 millions de dollars, d'un exercice à l'autre, de l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - l'incidence défavorable de 15 millions de dollars des charges de restructuration et autres recouvrements connexes comptabilisés au cours l'exercice précédent.

Montant ajusté de la marge brute²⁾ Le montant ajusté de la marge brute²⁾ s'est établi à 3 980 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 237 millions de dollars, ou 6,3 %, comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2022. Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage²⁾ s'est établi à 31,3 %, en hausse de 20 points de base comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2022, en raison essentiellement de la croissance enregistrée au sein des catégories de produits de l'avant du magasin du secteur des pharmacies au détail, en partie contrebalancée par la légère diminution des marges du secteur de l'alimentation au détail.

Montant ajusté du BAIIA²⁾ Le montant ajusté du BAIIA²⁾ s'est établi à 1 390 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 105 millions de dollars, ou 8,2 %, par rapport à celui inscrit au premier trimestre de 2022. La hausse est attribuable à une augmentation de 237 millions de dollars du montant ajusté de la marge brute²⁾, partiellement contrebalancée par une augmentation de 132 millions de dollars des frais de vente et charges générales et administratives. Les frais de vente et charges générales et administratives exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires se sont établis à 20,3 %, soit une baisse favorable de 10 points de base comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2022. Cette baisse s'explique essentiellement par le levier d'exploitation découlant de l'augmentation du chiffre d'affaires.

Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles se sont établis à 660 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 39 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2022. L'augmentation des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles découle essentiellement de l'augmentation de l'amortissement des actifs liés aux TI, des biens loués, d'un amortissement accéléré de 10 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à la réévaluation de la durée d'utilité estimée de certains actifs liés aux TI et d'un amortissement accéléré de 7 millions de dollars (néant en 2022) attribuable à l'optimisation du réseau. Les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles tiennent compte de l'amortissement de 114 millions de dollars (117 millions de dollars en 2022) des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark.

Optimisation du réseau La société a comptabilisé des charges de 15 millions de dollars liées à l'optimisation du réseau, ce qui inclut un amortissement accéléré de 7 millions de dollars, comme il est décrit ci-dessus, et d'autres charges.

Cessions de biens immobiliers Au premier trimestre de 2023, la société a cédé 16 biens immobiliers pour un produit de 87 millions de dollars (13 millions de dollars en 2022). Le produit tiré des cessions de biens immobiliers servira à financer en partie les dépenses d'investissement accrues.

4.2 Secteur Services financiers

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Produits	326 \$	274 \$	52 \$	19,0 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	12	32	(20)	(62,5) %

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Variation (en \$)	Variation (en %)
Montant net moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3 851 \$	3 388 \$	463 \$	13,7 %
Créances sur cartes de crédit	3 748	3 333	415	12,5 %
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	212	200	12	6,0 %
Rendement annualisé sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	13,7 %	13,2 %		
Taux annualisé de pertes sur créances sur le montant brut moyen des créances sur cartes de crédit pour le trimestre	3,7 %	2,5 %		

Produits Les produits se sont établis à 326 millions de dollars au premier trimestre de 2023, ce qui représente une augmentation de 52 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2022.

L'augmentation est attribuable surtout à ce qui suit :

- la hausse des produits d'intérêts découlant de l'augmentation des créances sur cartes de crédit;
- l'augmentation des commissions d'interchange et des produits liés aux cartes de crédit attribuable aux dépenses accrues des clients.

Bénéfice avant impôt sur le résultat Le bénéfice avant impôt sur le résultat s'est établi à 12 millions de dollars au premier trimestre de 2023, ce qui représente une baisse de 20 millions de dollars comparativement à celui inscrit au premier trimestre de 2022. La diminution est attribuable essentiellement à ce qui suit :

- l'incidence, d'un exercice à l'autre, de la provision pour pertes sur créances attendues, au titre de laquelle une reprise de 5 millions de dollars a été inscrite pour l'exercice précédent, comparativement à l'augmentation de 6 millions de dollars inscrite pour l'exercice à l'étude;
- l'augmentation des coûts du programme de fidélisation, des coûts d'exploitation, des radiations contractuelles et des coûts de financement attribuable aux dépenses accrues des clients et à la progression du portefeuille de cartes de crédit;

facteurs en partie contrebalancés par :

- l'augmentation des produits dont il est question plus haut.

Créances sur cartes de crédit Au 25 mars 2023, les créances sur cartes de crédit s'établissaient à 3 748 millions de dollars, en hausse de 415 millions de dollars comparativement à celles inscrites au 26 mars 2022. Cette hausse découle essentiellement de la croissance de la clientèle active et des dépenses accrues des clients. Le compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit s'établissait à 212 millions de dollars, en hausse de 12 millions de dollars comparativement au 26 mars 2022.

5. Situation de trésorerie et sources de financement

5.1 Flux de trésorerie

Principales composantes des flux de trésorerie

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en \$)	Variation (en %)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 608 \$	1 976 \$	(368) \$	(18,6) %
Entrées (sorties) nettes liées aux :				
Activités d'exploitation	915 \$	863 \$	52 \$	6,0 %
Activités d'investissement	(454)	(410)	(44)	(10,7) %
Activités de financement	(906)	(356)	(550)	(154,5) %
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1)	1	(2)	(200,0) %
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(446) \$	98 \$	(544) \$	(555,1) %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 162 \$	2 074 \$	(912) \$	(44,0) %

Entrées nettes liées aux activités d'exploitation Les activités d'exploitation se sont soldées par des entrées nettes de 915 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 52 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2022. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des paiements des titulaires de cartes et par l'accroissement du bénéfice en trésorerie, en partie contrebalancés par la baisse du montant net de l'impôt sur le résultat payé en 2022 attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron.

Sorties nettes liées aux activités d'investissement Les activités d'investissement se sont soldées par des sorties nettes de 454 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 44 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2022. Cette hausse découle essentiellement de l'augmentation des investissements dans des immobilisations corporelles et incorporelles, en partie contrebalancée par l'augmentation du produit de la cession d'actifs.

Dépenses d'investissement et activités relatives aux magasins

Au 25 mars 2023 et au 26 mars 2022	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	Variation (en %)
Superficie des magasins détenus par la société (en millions de pieds carrés)	34,9	34,8	0,3 %
Superficie des magasins franchisés (en millions de pieds carrés)	17,2	17,4	(1,1) %
Superficie des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires (en millions de pieds carrés)	19,0	18,9	0,5 %
Superficie totale de vente au détail (en millions de pieds carrés)	71,1	71,1	— %
Nombre de magasins détenus par la société ⁱ⁾	548	541	1,3 %
Nombre de magasins franchisés	551	554	(0,5) %
Nombre de pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	1 343	1 345	(0,1) %
Nombre total de magasins	2 442	2 440	0,1 %
Superficie moyenne (en pieds carrés)			
Magasins détenus par la société ⁱ⁾	63 700	64 300	(0,9) %
Magasins franchisés	31 200	31 400	(0,6) %
Pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires	14 100	14 100	— %

i) Les chiffres comparatifs du nombre de magasins détenus par la société ont été retraités pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice à l'étude, qui tient compte séparément des cliniques de santé en magasin.

Dépenses d'investissement La société a engagé des dépenses d'investissement de 315 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 129 millions de dollars, ou 69,4 %, comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2022.

Sorties nettes liées aux activités de financement Les activités de financement se sont soldées par des sorties nettes de 906 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 550 millions de dollars comparativement à celles inscrites au premier trimestre de 2022. Cette hausse s'explique principalement par le nombre plus élevé de rachats d'actions ordinaires au cours de l'exercice à l'étude et par la diminution de la dette bancaire.

Flux de trésorerie disponibles²⁾

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	652 \$	237 \$	26 \$	915 \$	748 \$	103 \$	12 \$	863 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	306	9	—	315	182	4	—	186
Intérêts payés	80	—	26	106	70	—	12	82
Paiements au titre de la location, montant net	347	—	—	347	282	—	—	282
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	(81) \$	228 \$	— \$	147 \$	214 \$	99 \$	— \$	313 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ affectés au secteur Vente au détail se sont établis à 81 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 295 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2022. La hausse découle essentiellement de l'augmentation du montant net de l'impôt sur le résultat payé au cours de l'exercice à l'étude attribuable au recouvrement d'impôt en trésorerie lié à Glenhuron au cours de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par l'augmentation du bénéfice en trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles du secteur Vente au détail ont également subi l'incidence négative de la hausse des dépenses d'investissement par rapport aux mêmes périodes en 2022.

Les flux de trésorerie disponibles²⁾ provenant du secteur Services financiers se sont établis à 228 millions de dollars au premier trimestre de 2023, en hausse de 129 millions de dollars comparativement à ceux inscrits au premier trimestre de 2022. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des paiements des titulaires de cartes et par la diminution de l'impôt sur le résultat payé.

5.2 Situation de trésorerie et structure du capital

La société s'attend à ce que la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation et les montants qu'elle peut prélever sur des facilités de crédit engagées lui permettent de financer son programme de dépenses d'investissement ainsi que ses besoins courants liés à ses activités au cours des 12 prochains mois, y compris le fonds de roulement, les exigences de capitalisation des régimes de retraite et les obligations financières.

La Banque le Choix du Président (la « Banque PC ») prévoit obtenir du financement à long terme pour son portefeuille de cartes de crédit au moyen de l'émission de billets de *Fiducie cartes de crédit Eagle*^{MD} (« Eagle ») et de certificats de placement garanti (« CPG »).

Le tableau qui suit présente le total de la dette par secteur d'exploitation à présenter :

(en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2023			Au 26 mars 2022			Au 31 décembre 2022		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Dette bancaire	25 \$	— \$	25 \$	250 \$	— \$	250 \$	8 \$	— \$	8 \$
Dépôts à vue de clients	—	131	131	—	87	87	—	125	125
Dette à court terme ⁱ⁾	—	600	600	—	400	400	—	700	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	—	708	708	573	454	1 027	—	727	727
Dette à long terme	4 853	2 178	7 031	4 297	1 919	6 216	4 866	2 190	7 056
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	240	—	240	133	—	133	153	—	153
Total de la dette, compte non tenu des obligations locatives	5 118 \$	3 617 \$	8 735 \$	5 253 \$	2 860 \$	8 113 \$	5 027 \$	3 742 \$	8 769 \$
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 409	—	1 409	1 361	—	1 361	1 401	—	1 401
Obligations locatives	7 782	—	7 782	7 469	—	7 469	7 714	—	7 714
Total de la dette, compte tenu du total des obligations locatives	14 309 \$	3 617 \$	17 926 \$	14 083 \$	2 860 \$	16 943 \$	14 142 \$	3 742 \$	17 884 \$

- i) Au premier trimestre de 2023, la Banque PC a comptabilisé une réduction nette de 100 millions de dollars de la participation en copropriété dans les créances titrisées qu'elle détient auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes.
- ii) Au 25 mars 2023, le poste « Certains autres passifs » incluait des passifs financiers de 160 millions de dollars liés à la cession-bail d'immeubles de commerce de détail à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (59 millions de dollars au 26 mars 2022 et 73 millions de dollars au 31 décembre 2022).

Secteur Vente au détail La société gère la structure de son capital de manière à ce que le secteur Vente au détail affiche des paramètres de crédit cadrant avec ceux de détaillants dont les notations sont élevées. La société calcule le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle afin d'évaluer le niveau d'endettement.

	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA ²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle	2,4 x	2,6 x	2,4 x

Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 25 mars 2023 a diminué comparativement à celui inscrit au 26 mars 2022, en raison essentiellement de l'amélioration du montant ajusté du BAIIA²⁾ sur une base annuelle. Le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA²⁾ du secteur Vente au détail sur une base annuelle au 25 mars 2023 est demeuré inchangé comparativement à celui inscrit au 31 décembre 2022.

Banque le Choix du Président Les objectifs de gestion du capital de la Banque PC consistent à systématiquement maintenir une assise financière solide tout en tenant compte des risques économiques auxquels l'expose son portefeuille de créances sur cartes de crédit et à satisfaire à toutes les exigences réglementaires qui sont définies par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

Clauses restrictives et exigences réglementaires La société est tenue de respecter certaines clauses restrictives de nature financière au titre de divers instruments d'emprunt. La société respectait ces clauses restrictives au 25 mars 2023 et les a respectées tout au long du premier trimestre. La Banque PC respectait toutes les exigences réglementaires applicables au 25 mars 2023 et les a respectées tout au long du premier trimestre.

5.3 Situation financière

Montant ajusté du rendement des capitaux propres²⁾ sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital²⁾ sur une base annuelle

	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle ²⁾	20,4 %	17,9 %	20,2 %
Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle ²⁾	10,9 %	10,1 %	10,8 %

Le montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle²⁾ au 25 mars 2023 a augmenté comparativement au montant inscrit au 26 mars 2022 et au 31 décembre 2022, en raison essentiellement de l'amélioration de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail sur quatre trimestres consécutifs.

Le montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle²⁾ au 25 mars 2023 a augmenté comparativement au montant inscrit au 26 mars 2022 et au 31 décembre 2022, en raison principalement de l'augmentation du montant ajusté du résultat d'exploitation²⁾ après impôt sur quatre trimestres consécutifs.

5.4 Notations

Le tableau qui suit présente les notations actuelles de la société :

Notation (normes canadiennes)	Dominion Bond Rating Service		Standard & Poor's	
	Notation	Tendance	Notation	Perspective
Notation de l'émetteur	BBB (élevé)	Stable	BBB	Stable
Billets à moyen terme	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Autres billets et débentures	BBB (élevé)	Stable	BBB	s. o.
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	Pfd-3 (élevé)	Stable	P-3 (élevé)	s. o.

5.5 Dividendes et rachats d'actions

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	25 mars 2023ⁱ⁾ (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)		
Actions ordinaires	0,405 \$	0,365 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$

i) Les dividendes de 0,405 \$ par action ordinaire déclarés au premier trimestre de 2023 étaient à payer le 1^{er} avril 2023. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au premier trimestre de 2023 étaient à payer le 31 mars 2023.

Après la clôture du premier trimestre de 2023, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,446 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2023 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2023, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2023 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2023.

Au premier trimestre de 2023, 3 258 266 actions ordinaires (1 339 251 en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 383 millions de dollars (148 millions de dollars en 2022), y compris 1 601 915 actions ordinaires (201 851 en 2022) rachetées auprès de George Weston Limitée, pour une contrepartie totale de 188 millions de dollars (22 millions de dollars en 2022).

Se reporter à la note 10, « Capital social », des états financiers intermédiaires du premier trimestre de 2023 de la société pour obtenir plus de précisions.

5.6 Arrangements hors bilan

La société a recours à des arrangements hors bilan, notamment des lettres de crédit, des garanties et des garanties sous forme de trésorerie, dans le cadre de certaines obligations. Aucun changement important n'a été apporté à ces arrangements hors bilan au premier trimestre de 2023. Voir la rubrique 7.7, « Arrangements hors bilan », du Rapport annuel de 2022 de la société pour une analyse des principaux arrangements hors bilan de la société.

6. Instruments financiers dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour atténuer certains des risques financiers auxquels elle est exposée. Elle a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence de la hausse des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et des achats prévus d'immobilisations. Ces instruments dérivés sont désignés comme des couvertures de flux de trésorerie.

Au cours du premier trimestre de 2023, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations d'une valeur notionnelle totalisant 135 millions de dollars (65 millions de dollars en 2022) pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt. La société a déterminé que ces contrats de couverture étaient efficaces à la clôture du trimestre et a inclus les fluctuations liées aux contrats à terme sur obligations dans les autres éléments du résultat global.

La société a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Ces instruments dérivés ne sont pas désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle. Pour plus de précisions sur l'incidence qu'ont eue ces instruments au cours du premier trimestre de 2023, voir la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », du présent rapport de gestion.

7. Résultats par trimestre

En raison d'une pratique comptable courante dans le secteur de la vente au détail, la société suit un cycle de présentation de 52 semaines, qui passe périodiquement à un exercice de 53 semaines. Les exercices 2022 et 2021 comptaient chacun 52 semaines. Le cycle de 52 semaines est divisé en quatre trimestres de 12 semaines chacun, sauf pour le troisième trimestre, qui compte 16 semaines.

Le tableau qui suit présente un résumé des principales informations financières trimestrielles consolidées pour chacun des huit derniers trimestres :

Sommaire des résultats trimestriels consolidés

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Produits	12 995 \$	12 262 \$	14 007 \$	12 757 \$	17 388 \$	16 050 \$	12 847 \$	12 491 \$
Montant ajusté du BAIIA²⁾	1 448	1 343	1 493	1 324	1 846	1 674	1 499	1 371
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	418	437	529	744	556	431	387	375
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société ²⁾	505	459	575	515	663	540	566	464
Bénéfice net par action ordinaire :								
De base (en dollars)	1,30 \$	1,31 \$	1,63 \$	2,23 \$	1,71 \$	1,28 \$	1,17 \$	1,10 \$
Dilué (en dollars)	1,29 \$	1,30 \$	1,62 \$	2,20 \$	1,69 \$	1,27 \$	1,16 \$	1,09 \$
Montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire ²⁾ (en dollars)	1,55 \$	1,36 \$	1,76 \$	1,52 \$	2,01 \$	1,59 \$	1,69 \$	1,35 \$
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur de l'alimentation au détail	3,1 %	2,1 %	8,4 %	1,1 %	6,9 %	0,2 %	0,9 %	(0,1) %
Augmentation du chiffre d'affaires des magasins comparables du secteur des pharmacies au détail	7,4 %	5,2 %	8,7 %	7,9 %	7,7 %	4,4 %	5,6 %	9,6 %

Produits Les produits des huit derniers trimestres ont été touchés par divers facteurs, dont les suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- l'incidence de la conjoncture macroéconomique sur les prix dans les secteurs de l'alimentation au détail et des pharmacies au détail;
- les variations de la superficie nette de vente au détail. Au cours des huit derniers trimestres, la superficie nette de vente au détail a augmenté de 0,1 million de pieds carrés pour atteindre 71,1 millions de pieds carrés.

Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et bénéfice net dilué par action ordinaire

Le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire des huit derniers trimestres ont été touchés par les éléments suivants :

- l'incidence liée à la pandémie de COVID-19;
- l'incidence du caractère saisonnier, qui est plus importante au quatrième trimestre et l'est moins au premier trimestre;
- le calendrier des jours fériés;
- les économies de coûts attribuables à l'efficacité sur le plan de l'exploitation et les bénéfices découlant des initiatives stratégiques;
- le renversement, en 2021, de certaines taxes à la consommation comptabilisées;
- l'incidence favorable du rachat d'actions ordinaires aux fins d'annulation;
- l'incidence d'éléments d'ajustement dont il est question à la rubrique 11, « Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières », notamment :
 - l'ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change;
 - le profit et la perte sur la vente d'immeubles non exploités;
 - les coûts de transaction liés à Lifemark;
 - la charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC;
 - les charges de restructuration et autres recouvrements et charges connexes;
 - l'ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités;
 - le recouvrement lié à Glenhuron.

8. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et procédures.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière Aucun changement n'a été apporté au contrôle interne de la société à l'égard de l'information financière au premier trimestre de 2023 qui a eu ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société.

9. Risques d'entreprise et gestion des risques

Une liste complète détaillée des risques inhérents aux activités de la société est présentée dans la notice annuelle de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 et dans le rapport de gestion inclus dans le Rapport annuel de 2022 de la société, qui sont intégrés par renvoi au présent rapport de gestion. Le Rapport annuel de 2022 ainsi que la notice annuelle 2022 de la société peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Ces risques et ces stratégies de gestion des risques demeurent inchangés.

10. Perspectives³⁾

Loblaw entend poursuivre son initiative d'excellence en matière de vente au détail tout en veillant à la progression de ses initiatives de croissance en 2023. Les secteurs d'activité de la société demeurent bien positionnés pour répondre aux besoins quotidiens des Canadiens. Toutefois, la société ne peut prédire les répercussions exactes qu'aura l'incertitude entourant l'économie mondiale, incluant le contexte inflationniste, sur ses résultats financiers de 2023.

Pour l'exercice 2023 complet, la société continue de s'attendre à ce que :

- ses activités de vente au détail dégagent une croissance du bénéfice plus élevée que celle du chiffre d'affaires;
- la croissance du montant ajusté du bénéfice net par action ordinaire²⁾ se situe dans le bas de la fourchette à deux chiffres;
- les investissements dans son réseau de magasins et ses centres de distribution s'accroissent en investissant un montant net de 1,6 milliard de dollars, ce qui reflète des investissements en capital bruts d'environ 2,1 milliards de dollars, contrebalancés par un produit tiré des cessions de biens immobiliers d'environ 500 millions de dollars;
- un remboursement de capital aux actionnaires puisse avoir lieu de par l'affectation d'une fraction importante des flux de trésorerie disponibles au rachat d'actions.

Notes

3) À lire en parallèle avec la rubrique 1, « Énoncés prospectifs ».

11. Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières

La société utilise les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers suivants : la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail; le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail; le montant ajusté du bénéfice avant impôt sur le résultat, charges d'intérêts nettes et autres charges financières et amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »); le montant ajusté de la marge du BAIIA; le montant ajusté du résultat d'exploitation; le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières; le montant ajusté de l'impôt sur le résultat; le montant ajusté du taux d'impôt effectif; le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires; le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire; les flux de trésorerie disponibles; le ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail; le montant ajusté du rendement des capitaux propres; et le montant ajusté du rendement du capital. Elle estime que ces mesures financières et ces ratios financiers non conformes aux PCGR et autres mesures financières et ratios financiers fournissent de l'information utile à la direction et aux investisseurs pour évaluer sa performance et sa situation financières, pour les raisons indiquées ci-dessous.

La direction a recours à ces mesures et à d'autres mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières afin d'exclure, lors de son analyse de la performance sous-jacente consolidée et sectorielle de la société sur le plan de l'exploitation, l'incidence de certaines charges et de certains produits qui doivent être comptabilisés en vertu des PCGR. La direction exclut ces éléments parce qu'ils ne sont pas nécessairement représentatifs de la performance sous-jacente de la société sur le plan de l'exploitation et qu'ils rendent difficiles les comparaisons de la performance financière sous-jacente d'une période à l'autre. La société ajuste ces éléments si elle juge qu'il en résultera une analyse plus efficace de la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation. L'exclusion de certains éléments ne signifie pas que ces éléments ne sont pas récurrents.

Comme ces mesures n'ont pas de sens normalisé en vertu des PCGR, elles ne sauraient se comparer à des mesures portant le même nom présentées par d'autres sociétés ouvertes ni se substituer à d'autres mesures financières établies selon les PCGR.

Marge brute du secteur Vente au détail, montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail et montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de la marge brute par secteur avec la marge brute par secteur, laquelle fait l'objet d'un rapprochement avec les produits et le coût des ventes qui sont présentés dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère la marge brute du secteur Vente au détail et le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail comme des mesures utiles l'aidant à évaluer la performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation du secteur Vente au détail et à prendre des décisions à l'égard de ses activités courantes.

Le montant ajusté de la marge brute exprimé en pourcentage du secteur Vente au détail correspond au montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail divisé par les produits du secteur Vente au détail.

	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens)	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations	Total
Produits	12 735 \$	326 \$	(66) \$	12 995 \$	12 045 \$	274 \$	(57) \$	12 262 \$
Coût des ventes	8 755	33	—	8 788	8 302	33	—	8 335
Marge brute	3 980 \$	293 \$	(66) \$	4 207 \$	3 743 \$	241 \$	(57) \$	3 927 \$
Montant ajusté de la marge brute	3 980 \$	293 \$	(66) \$	4 207 \$	3 743 \$	241 \$	(57) \$	3 927 \$

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté du BAIIA avec le résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du BAIIA comme une mesure utile l'aidant à évaluer la performance de ses activités courantes et sa capacité à générer des flux de trésorerie pour financer ses besoins de trésorerie, notamment son programme de dépenses d'investissement.

Le montant ajusté de la marge du BAIIA correspond au montant ajusté du BAIIA divisé par les produits.

	2023 (12 semaines)			2022 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total	Vente au détail	Services financiers	Total
Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens)						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société			421 \$			440 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Participations ne donnant pas le contrôle			16			33
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières			181			142
Impôt sur le résultat			151			123
Résultat d'exploitation	726 \$	43 \$	769 \$	690 \$	48 \$	738 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :						
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	114 \$	— \$	114 \$	117 \$	— \$	117 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	3	—	3	(14)	—	(14)
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	1	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	—	3	—	3
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)	—	(15)
Éléments d'ajustement	118 \$	— \$	118 \$	91 \$	— \$	91 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	844 \$	43 \$	887 \$	781 \$	48 \$	829 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	660	15	675	621	10	631
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(114)	—	(114)	(117)	—	(117)
Montant ajusté du BAIIA	1 390 \$	58 \$	1 448 \$	1 285 \$	58 \$	1 343 \$

Outre les éléments dont il est question plus haut à la section portant sur le montant ajusté de la marge brute du secteur Vente au détail, le montant ajusté du BAIIA a été touché, le cas échéant, par les éléments suivants :

Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark L'acquisition de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix en 2014 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 6 050 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée. L'amortissement annuel lié aux immobilisations incorporelles acquises s'établira à environ 500 millions de dollars jusqu'en 2024 et diminuera par la suite.

L'acquisition de Lifemark en 2022 comprenait des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée d'environ 299 millions de dollars, qui sont amorties sur leur durée d'utilité estimée.

Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change La société est exposée aux fluctuations des prix des marchandises et du cours de change du dollar américain. Conformément à sa politique de gestion du risque marchandises, la société a recours à des contrats à terme normalisés et à des contrats à terme de gré à gré négociés en bourse pour atténuer la volatilité des prix du carburant et du cours de change du dollar américain. Ces instruments dérivés ne sont pas acquis à des fins de transaction ou de spéculation. Conformément aux méthodes comptables que la société utilise à l'égard de ses instruments dérivés, la variation de la juste valeur de ces instruments, qui comprend les profits et les pertes réalisés et latents, est comptabilisée dans le résultat d'exploitation. La comptabilisation de ces dérivés sur marchandises et de ces dérivés de change a une incidence sur les résultats présentés par la société; cependant, leur effet économique permet de réduire considérablement les risques connexes découlant des fluctuations des prix des marchandises et du cours de change et des engagements liés au dollar américain.

Perte sur la vente d'immeubles non exploités Au premier trimestre de 2023, la société a comptabilisé une perte liée à la vente d'immeubles non exploités de 1 million de dollars (néant en 2022).

Coûts de transaction liés à Lifemark Au premier trimestre de 2022, la société a comptabilisé dans le résultat d'exploitation des coûts d'acquisition de 3 millions de dollars liés à l'acquisition de Lifemark.

Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes La société évalue régulièrement ses initiatives de réduction des coûts ainsi que ses initiatives stratégiques liées à l'infrastructure de ses magasins, à ses réseaux de distribution et à son infrastructure administrative dans le but de s'assurer de maintenir une structure d'exploitation à faibles coûts. Seules les activités de restructuration liées à ces initiatives annoncées publiquement sont considérées comme étant des éléments d'ajustement.

Au premier trimestre de 2023, la société n'a pas comptabilisé de charges de restructuration et autres recouvrements ou charges connexes (recouvrements de 15 millions de dollars en 2022). Les recouvrements comptabilisés en 2022 étaient essentiellement liés à la fermeture annoncée précédemment de deux centres de distribution situés à Laval et à Ottawa. La société a investi dans un projet d'agrandissement visant à rendre son centre de distribution de Cornwall plus moderne et plus efficient, afin de desservir ses secteurs de l'alimentation et des pharmacies au détail de l'Ontario et du Québec, et les volumes ont été transférés.

Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières et des charges d'intérêts nettes et autres charges financières qui sont présentées dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance financière sous-jacente et pour la prise de décisions concernant ses activités de nature financière.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	181 \$	142 \$
Ajouter : Recouvrement lié à Glenhuron	—	11
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières	181 \$	153 \$

Recouvrement lié à Glenhuron En 2021, la Cour suprême a statué en faveur de la société dans l'affaire Glenhuron. En raison des avis de nouvelle cotisation reçus en lien avec cette affaire au cours du premier trimestre de 2022, la société a annulé des charges de 35 millions de dollars comptabilisées précédemment, dont une tranche de 2 millions de dollars était inscrite dans les produits d'intérêts et une tranche de 33 millions de dollars était comptabilisée à titre de recouvrement d'impôt sur le résultat. De plus, des intérêts de 9 millions de dollars avant impôt ont été comptabilisés au titre des produits d'intérêts découlant des remboursements d'impôt en trésorerie prévus.

Montant ajusté de l'impôt sur le résultat et montant ajusté du taux d'impôt effectif Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté de l'impôt sur le résultat avec l'impôt sur le résultat qui est présenté dans les états consolidés des résultats pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté de l'impôt sur le résultat comme une mesure utile pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

Le montant ajusté du taux d'impôt effectif correspond au montant ajusté de l'impôt sur le résultat divisé par la somme du montant ajusté du résultat d'exploitation diminué du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Montant ajusté du résultat d'exploitation ⁱ⁾	887 \$	829 \$
Montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ⁱ⁾	181	153
Montant ajusté du bénéfice avant impôt	706 \$	676 \$
Impôt sur le résultat	151 \$	123 \$
Ajouter l'incidence des éléments suivants :		
Incidence fiscale des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt ⁱⁱ⁾	31	25
Recouvrement lié à Glenhuron	—	33
Montant ajusté de l'impôt sur le résultat	182 \$	181 \$
Taux d'impôt effectif	25,7 %	20,6 %
Montant ajusté du taux d'impôt effectif	25,8 %	26,8 %

- i) Voir le rapprochement du montant ajusté du résultat d'exploitation et du montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières présenté dans les tableaux ci-dessus.
- ii) Voir le tableau portant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation, le montant ajusté du BAIIA et le montant ajusté de la marge du BAIIA ainsi que le tableau présentant le montant ajusté des charges d'intérêts nettes et autres charges financières ci-dessus pour obtenir une liste exhaustive des éléments inclus dans le montant ajusté du bénéfice avant impôt.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société et le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les périodes closes aux dates indiquées. La société considère le montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et le montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire comme des mesures utiles pour l'évaluation de sa performance sous-jacente sur le plan de l'exploitation et pour la prise de décisions concernant ses activités courantes.

	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)
Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	421 \$	440 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	418 \$	437 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	421 \$	440 \$
Éléments d'ajustement (se reporter au tableau suivant)	87	22
Montant ajusté du bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	508 \$	462 \$
Dividendes prescrits sur les actions privilégiées du capital social	(3)	(3)
Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	505 \$	459 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	324,8	336,7

Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire pour les périodes closes aux dates indiquées :

	2023 (12 semaines)		2022 (12 semaines)	
	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire	Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société	Bénéfice net dilué par action ordinaire
Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens/en dollars canadiens)				
Montant présenté	418 \$	1,29 \$	437 \$	1,30 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :				
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	84 \$	0,26 \$	87 \$	0,25 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	2	—	(11)	(0,03)
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	—	2	0,01
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	(14)	(0,04)
Recouvrement lié à Glenhuron	—	—	(42)	(0,13)
Éléments d'ajustement	87 \$	0,26 \$	22 \$	0,06 \$
Montant ajusté	505 \$	1,55 \$	459 \$	1,36 \$

Flux de trésorerie disponibles Le tableau qui suit présente le rapprochement, par secteur d'exploitation à présenter, des flux de trésorerie disponibles avec les entrées nettes liées aux activités d'exploitation. La société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure utile pour évaluer la trésorerie qu'elle peut affecter à des activités de financement et d'investissement supplémentaires.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)				2022 (12 semaines)			
	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Éliminations ⁱ⁾	Total
Entrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation	652 \$	237 \$	26 \$	915 \$	748 \$	103 \$	12 \$	863 \$
Moins :								
Dépenses d'investissement ⁱⁱ⁾	306	9	—	315	182	4	—	186
Intérêts payés	80	—	26	106	70	—	12	82
Paielements au titre de la location, montant net	347	—	—	347	282	—	—	282
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	(81) \$	228 \$	— \$	147 \$	214 \$	99 \$	— \$	313 \$

i) Les intérêts payés sont inclus dans les entrées nettes liées aux activités d'exploitation du secteur Services financiers.

ii) Les dépenses d'investissement correspondent à la somme des entrées d'immobilisations corporelles et des entrées d'immobilisations incorporelles qui sont présentées dans les tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie de la société.

Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle, montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle et montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle La société utilise les mesures qui suivent pour évaluer son levier financier et sa rentabilité. Les définitions de ces ratios sont présentées ci-dessous.

- **Ratio de la dette du secteur Vente au détail sur le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail sur une base annuelle** Total de la dette du secteur Vente au détail divisé par le montant ajusté du BAIIA du secteur Vente au détail pour les quatre derniers trimestres. Se reporter à la rubrique 5.2, « Situation de trésorerie et structure du capital », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement des capitaux propres sur une base annuelle** Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société pour les quatre derniers trimestres divisé par le total des capitaux propres moyens attribuables aux porteurs d'actions ordinaires de la société. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.
- **Montant ajusté du rendement du capital sur une base annuelle** Montant ajusté du résultat d'exploitation après impôt pour les quatre derniers trimestres divisé par le capital moyen, le capital s'entendant du total de la dette majoré des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les placements à court terme. Se reporter à la rubrique 5.3, « Situation financière », du présent rapport de gestion.

Chiffre d'affaires des magasins comparables Le chiffre d'affaires des magasins comparables correspond au chiffre d'affaires du secteur Vente au détail tiré des magasins exploités pendant les deux périodes comparables, y compris les magasins ayant subi une relocalisation, une conversion, une expansion, une réduction ou une rénovation. La société estime que cette mesure est utile pour évaluer les tendances en matière de ventes, compte non tenu de l'effet des ouvertures et des fermetures de magasins.

Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières – rapprochements trimestriels avec les principales mesures financières conformes aux PCGR

Montant ajusté du résultat d'exploitation, montant ajusté du BAIIA et montant ajusté de la marge du BAIIA Le tableau qui suit présente le rapprochement du montant ajusté du BAIIA et du résultat d'exploitation, lequel fait l'objet d'un rapprochement avec le bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société établi conformément aux PCGR et présenté pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	421 \$	440 \$	532 \$	747 \$	559 \$	434 \$	390 \$	378 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Participations ne donnant pas le contrôle	16	33	(14)	(28)	16	54	38	56
(Recouvrements d'intérêts nets) charges d'intérêts nettes et autres charges financières	181	142	172	(29)	217	203	152	161
Impôt sur le résultat	151	123	181	15	199	172	162	157
Résultat d'exploitation	769 \$	738 \$	871 \$	705 \$	991 \$	863 \$	742 \$	752 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	114 \$	117 \$	115 \$	117 \$	151 \$	155 \$	114 \$	117 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	3	(14)	11	6	(6)	(8)	4	(3)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	(50)	—	(3)	(7)	(4)	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	—	—	111	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	3	—	—	—	—	13	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	(6)	(2)	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes	—	(15)	—	(8)	—	9	—	8
Éléments d'ajustement	118 \$	91 \$	70 \$	113 \$	142 \$	149 \$	238 \$	122 \$
Montant ajusté du résultat d'exploitation	887 \$	829 \$	941 \$	818 \$	1 133 \$	1 012 \$	980 \$	874 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	675	631	667	623	864	817	633	614
Moins : Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	(114)	(117)	(115)	(117)	(151)	(155)	(114)	(117)
Montant ajusté du BAIIA ⁱ⁾	1 448 \$	1 343 \$	1 493 \$	1 324 \$	1 846 \$	1 674 \$	1 499 \$	1 371 \$

i) Aux fins du calcul du montant ajusté du BAIIA, les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ne tiennent pas compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark comptabilisé par Loblaw.

Montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires et montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement du montant ajusté du bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et du montant ajusté du bénéfice net dilué par action ordinaire avec le bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires de la société et le bénéfice net dilué par action ordinaire établis conformément aux PCGR pour les trimestres et les exercices clos aux dates indiquées.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2023	2022	2022	2021	2022	2021	2022	2021
	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)	(16 semaines)	(16 semaines)	(12 semaines)	(12 semaines)
Montant présenté	418 \$	437 \$	529 \$	744 \$	556 \$	431 \$	387 \$	375 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	84 \$	87 \$	83 \$	87 \$	112 \$	113 \$	83 \$	86 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	2	(11)	8	4	(4)	(6)	3	(2)
Perte (profit) sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	(41)	—	(1)	(6)	(3)	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	—	—	86	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	2	—	—	—	—	10	—
Charges de restructuration et autres (recouvrements) charges connexes	—	(14)	—	(6)	—	8	—	5
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	(4)	(1)	—	—	—	—
Recouvrement lié à Glenhuron	—	(42)	—	(313)	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	87 \$	22 \$	46 \$	(229) \$	107 \$	109 \$	179 \$	89 \$
Montant ajustéⁱ⁾	505 \$	459 \$	575 \$	515 \$	663 \$	540 \$	566 \$	464 \$

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	Premier trimestre		Quatrième trimestre		Troisième trimestre		Deuxième trimestre	
	2023 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)	2022 (16 semaines)	2021 (16 semaines)	2022 (12 semaines)	2021 (12 semaines)
Montant présenté	1,29 \$	1,30 \$	1,62 \$	2,20 \$	1,69 \$	1,27 \$	1,16 \$	1,09 \$
Ajouter (déduire) l'incidence des éléments suivants ⁱ⁾ :								
Amortissement des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre des acquisitions de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix et de Lifemark	0,26 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,25 \$	0,34 \$	0,33 \$	0,25 \$	0,25 \$
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	—	(0,03)	0,03	0,01	(0,02)	(0,02)	0,01	—
Profit sur la vente d'immeubles non exploités	—	—	(0,13)	—	—	(0,02)	(0,01)	—
Charge relative à la question en matière de taxes à la consommation liée à la Banque PC	—	—	—	—	—	—	0,25	—
Coûts de transaction liés à Lifemark	—	0,01	—	—	—	—	0,03	—
Ajustement de la juste valeur des immeubles non exploités	—	—	(0,01)	—	—	—	—	—
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	(0,04)	—	(0,02)	—	0,03	—	0,01
Recouvrement lié à Glenhuron	—	(0,13)	—	(0,92)	—	—	—	—
Éléments d'ajustement	0,26 \$	0,06 \$	0,14 \$	(0,68) \$	0,32 \$	0,32 \$	0,53 \$	0,26 \$
Montant ajusté¹⁾	1,55 \$	1,36 \$	1,76 \$	1,52 \$	2,01 \$	1,59 \$	1,69 \$	1,35 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	324,8	336,7	327,4	338,1	329,6	340,1	334,4	342,9

i) Déduction faite de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle, le cas échéant.

12. Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires sur la société ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »), et elles peuvent être consultées en ligne à l'adresse sedar.com et auprès du BSIF, organisme de réglementation principal de la Banque PC, filiale de la société.

Le 2 mai 2023
Toronto, Canada

Résultats financiers

États consolidés résumés des résultats	30
États consolidés résumés du résultat global	31
États consolidés résumés des variations des capitaux propres	32
Bilans consolidés résumés	34
Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie	35
Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités	36
Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière	36
Note 2. Principales méthodes comptables	36
Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	37
Note 4. Impôt sur le résultat	37
Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire	37
Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	38
Note 7. Créances sur cartes de crédit	38
Note 8. Cessions de biens immobiliers	39
Note 9. Dette à long terme	39
Note 10. Capital social	39
Note 11. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme	41
Note 12. Instruments financiers	42
Note 13. Passifs éventuels	44
Note 14. Transactions entre parties liées	46
Note 15. Informations sectorielles	47

États consolidés résumés des résultats

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Produits	12 995 \$	12 262 \$
Coût des ventes	8 788	8 335
Frais de vente et charges générales et administratives	3 438	3 189
Résultat d'exploitation	769 \$	738 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	181	142
Bénéfice avant impôt sur le résultat	588 \$	596 \$
Impôt sur le résultat (note 4)	151	123
Bénéfice net	437 \$	473 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société (note 5)	421 \$	440 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	16	33
Bénéfice net	437 \$	473 \$
Bénéfice net par action ordinaire (en dollars) (note 5)		
De base	1,30 \$	1,31 \$
Dilué	1,29 \$	1,30 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) (note 5)		
De base	321,5	333,0
Dilué	324,8	336,7

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés du résultat global

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Bénéfice net	437 \$	473 \$
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt		
Éléments reclassés en résultat net ou qui pourraient l'être ultérieurement :		
Profits sur les couvertures de flux de trésorerie (note 12)	3 \$	1 \$
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Gains actuariels nets au titre des régimes à prestations définies (note 11)	99	11
Autres éléments du résultat global, déduction faite de l'impôt	102 \$	12 \$
Résultat global total	539 \$	485 \$
Attribuable aux :		
Actionnaires de la société	523 \$	452 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	16	33
Résultat global total	539 \$	485 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022	6 465 \$	221 \$	6 686 \$	4 461 \$	122 \$	41 \$	(15) \$	4 \$	30 \$	157 \$	11 456 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	421 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	16 \$	437 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	99	—	—	3	—	3	—	102
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	520 \$	— \$	— \$	3 \$	— \$	3 \$	16 \$	539 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 10)	(42)	—	(42)	(200)	—	—	—	—	—	—	(242)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 10)	16	—	16	—	(23)	—	—	—	—	—	(7)
Actions détenues en fiducie et libérées (note 10)	10	—	10	23	—	—	—	—	—	—	33
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,405 \$ (note 10)	—	—	—	(131)	—	—	—	—	—	—	(131)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 10)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(15)	(15)
	(16) \$	— \$	(16) \$	209 \$	(23) \$	— \$	3 \$	— \$	3 \$	1 \$	174 \$
Solde au 25 mars 2023	6 449 \$	221 \$	6 670 \$	4 670 \$	99 \$	41 \$	(12) \$	4 \$	33 \$	158 \$	11 630 \$

États consolidés résumés des variations des capitaux propres

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire) (non audité)	Capital social ordinaire	Capital social privilégié	Capital social total	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Écart de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustement de la juste valeur au transfert d'immeubles de placement	Cumul des autres éléments du résultat global	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Solde au 1^{er} janvier 2022	6 631 \$	221 \$	6 852 \$	4 591 \$	116 \$	39 \$	(29) \$	4 \$	14 \$	164 \$	11 737 \$
Bénéfice net	— \$	— \$	— \$	440 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$	33 \$	473 \$
Autres éléments du résultat global	—	—	—	11	—	—	1	—	1	—	12
Résultat global total	— \$	— \$	— \$	451 \$	— \$	— \$	1 \$	— \$	1 \$	33 \$	485 \$
Actions ordinaires rachetées et annulées (note 10)	(54)	—	(54)	(244)	—	—	—	—	—	—	(298)
Incidence de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres (note 10)	49	—	49	—	(21)	—	—	—	—	—	28
Actions rachetées et détenues en fiducie (note 10)	(5)	—	(5)	(23)	—	—	—	—	—	—	(28)
Actions détenues en fiducie et libérées (note 10)	9	—	9	21	—	—	—	—	—	—	30
Dividendes déclarés par action ordinaire – 0,365 \$ (note 10)	—	—	—	(122)	—	—	—	—	—	—	(122)
Dividendes déclarés par action privilégiée – 0,33125 \$ (note 10)	—	—	—	(3)	—	—	—	—	—	—	(3)
Distribution aux participations ne donnant pas le contrôle, montant net	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(57)	(57)
	(1) \$	— \$	(1) \$	80 \$	(21) \$	— \$	1 \$	— \$	1 \$	(24) \$	35 \$
Solde au 26 mars 2022	6 630 \$	221 \$	6 851 \$	4 671 \$	95 \$	39 \$	(28) \$	4 \$	15 \$	140 \$	11 772 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Bilans résumés consolidés

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 162 \$	2 074 \$	1 608 \$
Placements à court terme	548	647	326
Créances	1 248	911	1 199
Créances sur cartes de crédit (note 7)	3 748	3 333	3 954
Stocks	5 735	5 288	5 855
Impôt sur le résultat recouvrable	—	128	—
Charges payées d'avance et autres actifs	360	371	353
Actifs détenus en vue de la vente	74	101	81
Total des actifs courants	12 875 \$	12 853 \$	13 376 \$
Immobilisations corporelles (note 8)	5 669	5 340	5 696
Actifs au titre de droits d'utilisation	7 474	7 129	7 409
Immeubles de placement	60	101	60
Immobilisations incorporelles	6 384	6 282	6 505
Goodwill	4 329	3 952	4 323
Actifs d'impôt différé	82	88	86
Autres actifs (note 11)	861	868	692
Total des actifs	37 734 \$	36 613 \$	38 147 \$
Passifs			
Passifs courants			
Dette bancaire	25 \$	250 \$	8 \$
Fournisseurs et autres passifs	5 676	5 391	6 218
Passif au titre de la fidélisation	191	218	180
Provisions	101	92	110
Impôt sur le résultat à payer	198	35	195
Dépôts à vue de clients	131	87	125
Dette à court terme	600	400	700
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme (note 9)	708	1 027	727
Tranche à moins d'un an des obligations locatives	1 409	1 361	1 401
Participation des pharmaciens propriétaires	404	418	434
Total des passifs courants	9 443 \$	9 279 \$	10 098 \$
Provisions	112	113	109
Dette à long terme (note 9)	7 031	6 216	7 056
Obligations locatives	7 782	7 469	7 714
Passifs d'impôt différé	1 221	1 317	1 279
Autres passifs (notes 11 et 14)	515	447	435
Total des passifs	26 104 \$	24 841 \$	26 691 \$
Capitaux propres			
Capital social (note 10)	6 670 \$	6 851 \$	6 686 \$
Résultats non distribués	4 670	4 671	4 461
Surplus d'apport	99	95	122
Cumul des autres éléments du résultat global	33	15	30
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société	11 472 \$	11 632 \$	11 299 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	158	140	157
Total des capitaux propres	11 630 \$	11 772 \$	11 456 \$
Total des passifs et des capitaux propres	37 734 \$	36 613 \$	38 147 \$

Passifs éventuels (note 13).

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Tableaux consolidés résumés des flux de trésorerie

(en millions de dollars canadiens) (non audité)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	437 \$	473 \$
Ajouter (déduire) :		
Impôt sur le résultat (note 4)	151	123
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières (note 3)	181	142
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	675	631
Pertes de valeur d'actifs, déduction faite des reprises	—	3
Variation du compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit (note 7)	6	(5)
Variation des provisions	(6)	(20)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 6)	(464)	(511)
Variation des créances sur cartes de crédit, montant brut (note 7)	200	115
Impôt sur le résultat payé	(237)	(97)
Intérêts perçus	5	13
Intérêts perçus relativement aux contrats de location-financement	1	1
Autres	(34)	(5)
Entrées nettes liées aux activités d'exploitation	915 \$	863 \$
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(223) \$	(105) \$
Entrées d'immobilisations incorporelles	(92)	(81)
Acquisitions de placements à court terme	(222)	(183)
Produit de la sortie d'actifs (notes 8 et 14)	107	41
Paievements au titre de la location reçus relativement aux contrats de location-financement	4	3
Autres	(28)	(85)
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(454) \$	(410) \$
Activités de financement		
Augmentation de la dette bancaire	17 \$	198 \$
Diminution de la dette à court terme (note 7)	(100)	(50)
Augmentation des dépôts à vue de clients	6	12
Dette à long terme (note 9)		
Émise	1	37
Remboursée	(45)	(7)
Intérêts payés	(106)	(82)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – intérêts	(83)	(75)
Loyers payés en trésorerie en vertu des obligations locatives – principal	(268)	(210)
Capital social ordinaire		
Émis	15	43
Racheté et détenu en fiducie (note 10)	—	(28)
Racheté et annulé (note 10)	(383)	(125)
Produit d'autres passifs financiers (note 14)	86	2
Autres	(46)	(71)
Sorties nettes liées aux activités de financement	(906) \$	(356) \$
Incidence de la variation des cours de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1) \$	1 \$
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(446) \$	98 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	1 608	1 976
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	1 162 \$	2 074 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

Notes afférentes aux états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

Note 1. Nature et description de l'entité présentant l'information financière

Les Compagnies Loblaw Limitée, société ouverte canadienne constituée en 1956, est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie et le plus important détaillant au pays. Les Compagnies Loblaw Limitée offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Le siège social de la société est situé au 22, av. St. Clair Est, Toronto (Ontario), Canada M4T 2S5. Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont appelées conjointement la « société » ou « Loblaw » dans les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

L'actionnaire détenant le contrôle de la société est George Weston Limitée (« Weston »), qui détient environ 52,6 % des actions ordinaires en circulation de la société. La société mère ultime est Wittington Investments, Limited (« Wittington »). Le reste des actions ordinaires est détenu par un grand nombre d'actionnaires.

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter : le secteur Vente au détail et le secteur Services financiers (voir la note 15).

Pendant les périodes intermédiaires, les activités de la société sont touchées par leur caractère saisonnier et le calendrier des jours fériés. Par conséquent, la performance trimestrielle n'est pas nécessairement représentative de la performance annuelle. La société a toujours dégagé davantage de produits au quatrième trimestre qu'aux trimestres précédents de son exercice.

Note 2. Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables ainsi que les estimations et jugements critiques décrits dans les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société ont été appliqués de manière uniforme lors de la préparation des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités. Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont présentés en dollars canadiens.

Déclaration de conformité Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités sont établis selon la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, publiée par l'International Accounting Standards Board. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels audités de 2022 de la société et les notes y afférentes.

La publication des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités a été approuvée par le conseil d'administration de la société (le « Conseil ») le 2 mai 2023.

Note 3. Charges d'intérêts nettes et autres charges financières

Les composantes des charges d'intérêts nettes et autres charges financières se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Charges d'intérêts et autres charges financières		
Obligations locatives	83 \$	75 \$
Dettes à long terme	74	65
Emprunts liés aux créances sur cartes de crédit	19	10
Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme (note 11)	3	—
Fiducies de financement indépendantes	10	3
Passifs financiers (note 14)	2	1
Dettes bancaires	—	1
	191 \$	155 \$
Produits d'intérêts		
Produits de désactualisation	(1) \$	(1) \$
Produits d'intérêts à court terme	(9)	(1)
	(10) \$	(2) \$
Recouvrement lié à Glenhuron Bank Limited	— \$	(11) \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	181 \$	142 \$

Note 4. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat comptabilisée au premier trimestre de 2023 s'est établie à 151 millions de dollars (123 millions de dollars en 2022) et le taux d'impôt effectif, à 25,7 % (20,6 % en 2022). L'augmentation du taux d'impôt effectif est essentiellement attribuable au recouvrement d'impôt sur le résultat lié à Glenhuron Bank Limited (« Glenhuron ») en 2022, en partie contrebalancé par la tranche non imposable du profit découlant des cessions de biens immobiliers (voir la note 8).

Note 5. Bénéfice net de base et dilué par action ordinaire

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la société	421 \$	440 \$
Dividendes sur les actions privilégiées dans les capitaux propres	(3)	(3)
Bénéfice net disponible aux porteurs d'actions ordinaires	418 \$	437 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (note 10)	321,5	333,0
Effet dilutif de la rémunération fondée sur des titres de capitaux propres	2,6	3,0
Effet dilutif de certains autres passifs	0,7	0,7
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué	324,8	336,7
Bénéfice net de base par action ordinaire (en dollars)	1,30 \$	1,31 \$
Bénéfice net dilué par action ordinaire (en dollars)	1,29 \$	1,30 \$

Au premier trimestre de 2023, 698 879 (1 146 441 au 26 mars 2022) instruments potentiellement dilutifs ont été exclus du calcul du bénéfice dilué par action ordinaire parce qu'ils avaient un effet antidilutif.

Note 6. Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Variation des éléments suivants :		
Créances	(58) \$	31 \$
Charges payées d'avance et autres actifs	(35)	(56)
Stocks	120	(122)
Fournisseurs et autres passifs	(523)	(294)
Autres	32	(70)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(464) \$	(511) \$

Note 7. Créances sur cartes de crédit

Les composantes des créances sur cartes de crédit se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Créances sur cartes de crédit, montant brut	3 960 \$	3 533 \$	4 160 \$
Compte de correction de valeur des créances sur cartes de crédit	(212)	(200)	(206)
Créances sur cartes de crédit	3 748 \$	3 333 \$	3 954 \$
Créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes :			
Créances titrisées auprès de <i>Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}</i> (note 9)	1 350 \$	1 350 \$	1 350 \$
Créances titrisées auprès d'autres fiducies de titrisation indépendantes	600	400	700
Total des créances titrisées auprès de fiducies de titrisation indépendantes	1 950 \$	1 750 \$	2 050 \$

La société, par l'intermédiaire de la Banque le Choix du Président (la « Banque PC »), participe à divers programmes de titrisation qui constituent une source de fonds pour l'exercice de ses activités liées aux cartes de crédit. La Banque PC maintient et surveille sa participation en copropriété dans des créances sur cartes de crédit auprès de fiducies de titrisation indépendantes, notamment *Fiducie cartes de crédit Eagle^{MD}* (« Eagle ») et d'autres fiducies de titrisation indépendantes, selon ses besoins en matière de financement.

Le passif connexe d'*Eagle* est comptabilisé dans la dette à long terme (voir la note 9). Les passifs connexes liés aux créances sur cartes de crédit titrisées auprès des autres fiducies de titrisation indépendantes sont comptabilisés dans la dette à court terme.

Le total du passif brut éventuel lié aux lettres de crédit émises en faveur des autres fiducies de titrisation indépendantes s'établissait à 54 millions de dollars au 25 mars 2023 (36 millions de dollars au 26 mars 2022; 63 millions de dollars au 31 décembre 2022), ce qui représente 9 % (9 % au 26 mars 2022; 9 % au 31 décembre 2022) des créances sur cartes de crédit titrisées.

Dans le cadre de ses programmes de titrisation, la Banque PC est tenue de maintenir en tout temps un solde de son portefeuille de créances sur cartes de crédit équivalant à au moins 107 % du passif titrisé en cours. Elle se conformait à cette exigence au 25 mars 2023 et s'y est conformée tout au long du premier trimestre de 2023.

Note 8. Cessions de biens immobiliers

Au premier trimestre de 2023, la société a cédé 16 biens immobiliers pour un produit de 87 millions de dollars (13 millions de dollars en 2022). Ces biens immobiliers ont par la suite été reloués par la société. Un immeuble supplémentaire a été cédé à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix (« Propriétés de Choix ») (voir la note 14).

Note 9. Dette à long terme

Les composantes de la dette à long terme se présentent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Déventures	4 310 \$	4 312 \$	4 311 \$
Certificats de placement garanti	1 536	1 023	1 567
Fiducies de titrisation indépendantes (note 7)	1 350	1 350	1 350
Fiducies de financement indépendantes	560	573	574
Coûts de transaction et autres	(17)	(15)	(19)
Total de la dette à long terme	7 739 \$	7 243 \$	7 783 \$
Tranche à moins d'un an de la dette à long terme	708	1 027	727
Dette à long terme	7 031 \$	6 216 \$	7 056 \$

Note 10. Capital social

Actions ordinaires (nombre illimité autorisé) Les actions ordinaires émises sont entièrement libérées et n'ont aucune valeur nominale. Le tableau qui suit présente l'activité relative aux actions ordinaires émises et en circulation :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	25 mars 2023 (12 semaines)		26 mars 2022 (12 semaines)	
	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire	Nombre d'actions ordinaires	Capital social ordinaire
Émises et en circulation à l'ouverture de la période	324 062 608	6 489 \$	333 527 369	6 643 \$
Émises en vue du règlement d'options sur actions	243 473	16	733 355	49
Rachetées et annulées	(3 258 266)	(42)	(1 339 251)	(54)
Émises et en circulation à la clôture de la période	321 047 815	6 463 \$	332 921 473	6 638 \$
Actions détenues en fiducie à l'ouverture de la période	(1 222 278)	(24) \$	(595 495)	(12) \$
Rachetées en vue du règlement futur d'UATI et d'UAR	—	—	(252 000)	(5)
Libérées en vue du règlement d'UATI et d'UAR	488 593	10	437 338	9
Actions détenues en fiducie à la clôture de la période	(733 685)	(14) \$	(410 157)	(8) \$
Émises et en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie à la clôture de la période	320 314 130	6 449 \$	332 511 316	6 630 \$
Nombre moyen pondéré en circulation, déduction faite des actions détenues en fiducie (note 5)	321 469 315		333 048 536	

Le tableau qui suit résume les dividendes en trésorerie de la société qui ont été déclarés pour les périodes indiquées :

	25 mars 2023ⁱ⁾ (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Dividendes déclarés par action (en dollars)		
Actions ordinaires	0,405 \$	0,365 \$
Actions privilégiées de deuxième rang, série B	0,33125 \$	0,33125 \$

i) Les dividendes de 0,405 \$ par action ordinaire déclarés au premier trimestre de 2023 étaient à payer le 1^{er} avril 2023. Les dividendes de 0,33125 \$ par action privilégiée de deuxième rang, série B, déclarés au premier trimestre de 2023 étaient à payer le 31 mars 2023.

Après la clôture du premier trimestre de 2023, le Conseil a déclaré un dividende trimestriel de 0,446 \$ par action ordinaire, à payer le 1^{er} juillet 2023 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2023, et un dividende trimestriel sur les actions privilégiées de deuxième rang, série B, de 0,33125 \$ par action, à payer le 30 juin 2023 aux actionnaires inscrits le 15 juin 2023.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités Le tableau qui suit présente les activités de la société aux termes de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités au cours des périodes indiquées :

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités (nombre d'actions) ⁱ⁾	3 258 266	1 339 251
Contrepartie en trésorerie payée	383 \$	125 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués ⁱⁱ⁾	200	244
Diminution du capital social ordinaire ⁱⁱⁱ⁾	42	54
Actions ordinaires rachetées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités et détenues en fiducie (nombre d'actions)	—	252 000
Contrepartie en trésorerie payée	— \$	28 \$
Prime comptabilisée en charges dans les résultats non distribués	—	23
Diminution du capital social ordinaire	—	5

i) Les actions ordinaires rachetées et annulées au 25 mars 2023 ne comprennent pas les actions qui pourraient être rachetées après la clôture du trimestre dans le cadre du régime de rachat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

ii) Tient compte d'un montant de 49 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

iii) Tient compte d'un montant de 10 millions de dollars lié au régime d'achat d'actions automatique, comme il est décrit ci-dessous.

Au deuxième trimestre de 2022, la société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat, à la Bourse de Toronto (la « TSX ») ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, d'au plus 16 647 384 de ses actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation. Au 26 mars 2023, la société avait racheté 12 867 986 actions ordinaires aux fins d'annulation dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités en vigueur. La société est toujours autorisée à racheter ses actions ordinaires de Weston dans le cadre de son offre publique de rachat, conformément à un régime de cession de titres automatique convenu entre le courtier de la société, la société et Weston, afin que Weston conserve sa quote-part dans la société. Le nombre d'actions ordinaires achetées auprès de Weston sera retranché du nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être achetées dans le cadre de l'offre publique de rachat.

Au cours du premier trimestre de 2023, 3 258 266 actions ordinaires (1 339 251 en 2022) ont été rachetées aux fins d'annulation dans le cadre du programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 383 millions de dollars (148 millions de dollars en 2022), y compris 1 601 915 actions ordinaires (201 851 en 2022) rachetées auprès de Weston, pour une contrepartie totale de 188 millions de dollars (22 millions de dollars en 2022).

De temps à autre, la société participe à un régime d'achat automatique d'actions (le « RAAA ») avec un courtier afin de faciliter le rachat de ses actions ordinaires dans le cadre de son offre publique de rachat dans le cours normal des activités. Pendant la période de validité du RAAA, le courtier de la société peut acheter des actions ordinaires à des moments où la société ne serait normalement pas active sur le marché. Au 25 mars 2023, une obligation de rachat d'actions de 59 millions de dollars au titre du RAAA était incluse dans les fournisseurs et autres passifs.

Note 11. Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages du personnel à long terme

Le coût net comptabilisé dans le bénéfice avant impôt sur le résultat au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme de la société au cours des périodes se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Coût des services rendus au cours de la période		
Charges au titre des avantages postérieurs à l'emploi ⁱ⁾	36 \$	43 \$
Charges au titre des autres avantages du personnel à long terme ⁱⁱ⁾	9	8
Coût financier net des obligations nettes au titre des régimes à prestations définies	3	—
Total du coût des prestations définies des avantages postérieurs à l'emploi	48 \$	51 \$

- i) Comprend les coûts liés aux régimes à prestations définies, aux régimes de retraite à cotisations définies et aux régimes de retraite multi-employeurs de la société auxquels elle cotise.
ii) Comprend les coûts liés aux régimes d'invalidité à long terme de la société.

Le tableau qui suit présente les (gains actuariels) pertes actuarielles, après impôt, comptabilisés au titre des régimes à prestations définies dans les autres éléments du résultat global au cours des périodes :

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
(Rendement des) perte sur les actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières	(84) \$	390 \$
Pertes actuarielles (gains actuariels) découlant des modifications apportées aux hypothèses financières ⁱ⁾	90	(406)
Variation du passif résultant du plafonnement des actifs ⁱ⁾	(140)	1
Total des gains actuariels nets comptabilisés dans les autres éléments du résultat global avant impôt	(134) \$	(15) \$
Charges d'impôt sur le résultat liées aux gains actuariels	35	4
Gains actuariels, déduction faite des charges d'impôt sur le résultat	(99) \$	(11) \$

- i) Les pertes actuarielles découlant des modifications apportées aux hypothèses financières et la variation du passif résultant du plafonnement des actifs sont principalement attribuables à une diminution des taux d'actualisation.

Le tableau qui suit présente les actifs et passifs au titre des régimes à prestations définies et des régimes d'invalidité à long terme au cours des périodes :

(en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Autres actifs			
Actif au titre des prestations constituées	181 \$	440 \$	52 \$
Autres passifs			
Montant net de l'obligation au titre des régimes à prestations définies	233	266	237
Obligation au titre des autres avantages du personnel à long terme	109	115	106

Note 12. Instruments financiers

Le tableau qui suit présente la juste valeur et la hiérarchie des justes valeurs des actifs et des passifs financiers, à l'exclusion de ceux qui sont classés comme étant au coût amorti et qui sont par nature à court terme. Les valeurs comptables des instruments financiers de la société se rapprochent de leur juste valeur, à l'exception de celle des titres de créance à long terme.

(en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2023				Au 26 mars 2022				Au 31 décembre 2022			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers												
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Titres à long terme	247 \$	— \$	— \$	247 \$	95 \$	— \$	— \$	95 \$	246 \$	— \$	— \$	246 \$
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	12	—	12	—	9	—	9	—	6	—	6
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Certains autres actifs ⁱ⁾	—	—	54	54	—	—	31	31	—	—	60	60
Dépôts de garantie	2	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	—
Dérivés inclus dans les charges payées d'avance et autres actifs	—	11	—	11	14	—	2	16	1	13	—	14
Passifs financiers												
Coût amorti :												
Dettes à long terme	— \$	7 955 \$	— \$	7 955 \$	— \$	7 617 \$	— \$	7 617 \$	— \$	7 865 \$	— \$	7 865 \$
Certains autres passifs ⁱⁱ⁾	—	—	159	159	—	—	59	59	—	—	78	78
Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	—	—	—	—	—	8	—	8	—	—	—	—
Juste valeur par le biais du résultat net :												
Dérivés inclus dans les fournisseurs et autres passifs	1	—	2	3	—	1	—	1	—	—	3	3

i) Certains autres actifs se rapportent principalement au fonds de capital de risque I (voir la note 14).

ii) Certains autres passifs se rapportent principalement aux passifs financiers liés aux immeubles qui ne répondaient pas aux critères de vente (voir la note 14).

Aucun transfert n'a eu lieu entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs au cours des périodes présentées.

La société a comptabilisé, dans le résultat d'exploitation, un profit de 1 million de dollars au premier trimestre de 2023 (perte de 1 million de dollars en 2022) sur les instruments financiers désignés comme étant au coût amorti. De plus, la société a comptabilisé, dans le bénéfice avant impôt sur le résultat, une perte nette de 4 millions de dollars (profit net de 16 millions de dollars en 2022) au titre des instruments financiers devant être classés à la juste valeur par le biais du résultat net.

Placements dans des titres La Banque PC détient des placements qui sont considérés comme faisant partie des titres liquides qu'elle doit détenir afin de respecter le ratio de liquidité à court terme. La Banque PC a comptabilisé un profit latent lié à la juste valeur de 1 million de dollars au premier trimestre de 2023 (perte latente liée à la juste valeur de 1 million de dollars en 2022) dans les autres éléments du résultat global relativement à ces placements.

Autres dérivés La société a recours à des contrats à terme sur obligations, à des swaps de taux d'intérêt et à des contrats de change à terme pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt et pour gérer le risque prévu lié aux taux de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes et de ses achats prévus d'immobilisations. Elle a également recours à des contrats à terme normalisés, à des contrats d'options et à des contrats à terme de gré à gré pour gérer le risque prévu lié aux fluctuations des prix des marchandises et des cours de change dans le cadre de ses activités sous-jacentes. Les tableaux qui suivent présentent un résumé des justes valeurs comptabilisées aux bilans consolidés résumés intermédiaires non audités et des profits (pertes) nets réalisés et latents, avant l'impôt sur le résultat, liés aux autres dérivés de la société.

25 mars 2023
(12 semaines)

(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	11 \$	2 \$	1 \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	1	2	(1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	—	(1)	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	12 \$	3 \$	— \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	11 \$	— \$	5 \$
Autres dérivés non financiers	(1)	—	(2)
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	10 \$	— \$	3 \$
Total des dérivés	22 \$	3 \$	3 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 29 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 160 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs. Au premier trimestre de 2023, la Banque PC a conclu des contrats à terme sur obligations de 135 millions de dollars pour couvrir son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur les émissions futures d'instruments d'emprunt.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 180 millions de dollars, pour atténuer l'incidence des hausses des taux d'intérêt. La juste valeur des dérivés est prise en compte en partie dans les charges payées d'avance et autres actifs et en partie dans les fournisseurs et autres passifs.

26 mars 2022

(12 semaines)

(en millions de dollars canadiens)	Actif (passif) net lié à la juste valeur	Profit (perte) comptabilisé(e) dans les autres éléments du résultat global	Profit (perte) comptabilisé(e) dans le résultat d'exploitation
Dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie			
Contrats de change à terme ⁱ⁾	(8) \$	(8) \$	— \$
Contrats à terme sur obligations ⁱⁱ⁾	7	9	(1)
Swaps de taux d'intérêt ⁱⁱⁱ⁾	2	1	—
Total des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	1 \$	2 \$	(1) \$
Dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle			
Contrats de change et autres contrats à terme	(1) \$	— \$	(4) \$
Autres dérivés non financiers	14	—	17
Total des dérivés non désignés comme faisant partie d'une relation de couverture officielle	13 \$	— \$	13 \$
Total des dérivés	14 \$	2 \$	12 \$

- i) La Banque PC a recours à des contrats de change à terme, d'une valeur notionnelle de 32 millions de dollars américains, pour gérer le risque de change lié à certains montants à payer en dollars américains. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les fournisseurs et autres passifs.
- ii) La Banque PC a recours à des contrats à terme sur obligations, d'une valeur notionnelle de 185 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.
- iii) La Banque PC a recours à des swaps de taux d'intérêt, d'une valeur notionnelle de 225 millions de dollars, pour gérer le risque de taux d'intérêt lié aux émissions futures de titres de créance. La juste valeur des dérivés est prise en compte dans les charges payées d'avance et autres actifs.

Note 13. Passifs éventuels

Dans le cours normal de ses activités, la société est partie et éventuellement assujettie à des actions et à des procédures en justice. De plus, la société est régulièrement assujettie à des vérifications de la part de diverses autorités fiscales. Par conséquent, il peut arriver à l'occasion que les autorités fiscales ne soient pas en accord avec les positions et les conclusions adoptées par la société dans ses déclarations de revenus, ou que la législation soit modifiée ou que son interprétation vienne à changer, ce qui pourrait donner lieu à des avis de nouvelle cotisation.

Il existe un certain nombre d'incertitudes entourant ces questions, prises isolément ou dans leur ensemble, et, par conséquent, il est possible que l'issue ultime de ces questions puisse nuire considérablement à la réputation de la société, à ses activités, à sa situation financière et à sa performance au cours de périodes futures. À l'heure actuelle, il est impossible de prédire avec certitude l'issue des actions et des procédures en justice de la société. La direction évalue régulièrement sa position quant au caractère adéquat des charges à payer et des provisions liées à ces questions et elle effectue les ajustements nécessaires, le cas échéant.

Ce qui suit décrit les actions en justice importantes de la société :

Shoppers Drug Mart/Pharmaprix s'est vu signifier par le passé une déclaration modifiée relative à un recours collectif, déclaration qui a été déposée auprès de la Cour supérieure de justice de l'Ontario (la « Cour supérieure ») par deux titulaires d'une licence de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix (les « pharmaciens propriétaires »), qui réclament des dommages-intérêts fondés sur diverses allégations de violation des accords conclus par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avec les pharmaciens propriétaires. Le recours collectif englobe l'ensemble des pharmaciens propriétaires titulaires d'une licence, actuels et anciens, résidant au Canada, mais ailleurs qu'au Québec, qui étaient parties aux accords que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait conclus avec ses pharmaciens propriétaires au moyen de formulaires en 2002 et en 2010. Le 9 juillet 2013, la Cour supérieure a confirmé un recours collectif à certaines parties de la poursuite. Un procès de jugement sommaire de l'affaire a eu lieu en décembre 2022 et, le 17 février 2023, la Cour supérieure a rendu sa décision concernant ces requêtes de jugement sommaire (la « décision »). La Cour supérieure a rejeté les demandes des parties demanderesse à l'égard de la majorité des questions, y compris une demande de dommages-intérêts à ce stade de la procédure. La Cour a également statué que Shoppers Drug Mart/Pharmaprix avait violé l'accord conclu avec ses pharmaciens propriétaires en 2002 en ne leur remettant pas certains montants reçus des fabricants de médicaments génériques. Le 20 mars 2023, les parties demanderesse ont déposé un avis d'appel et, le 4 avril 2023, la société

a déposé un avis d'appel incident. Par conséquent, la société n'a comptabilisé aucun montant au titre du passif éventuel associé à cette poursuite. La société n'estime pas que la résolution ultime de cette affaire aura une incidence défavorable importante sur sa situation financière ou ses perspectives financières.

En 2017, la société et Weston ont annoncé avoir pris des mesures en raison de leur rôle dans l'accord visant la fixation des prix à l'échelle du secteur d'activité concernant certains produits de boulangerie emballés. L'accord portait sur la coordination des prix de détail et de gros de certains produits de boulangerie emballés sur une période allant de la fin de 2001 à mars 2015. Aux termes de cet accord, les participants augmentaient régulièrement les prix de manière coordonnée. Des poursuites en recours collectif ont été entreprises contre la société et Weston ainsi qu'un certain nombre d'autres importants magasins d'alimentation et un autre grossiste de boulangerie. Il est trop tôt pour prédire l'issue de ces poursuites. Ni la société ni Weston n'estime que la résolution ultime de ces poursuites aura des incidences défavorables importantes sur leur situation ou leurs perspectives financières. Les soldes de trésorerie de la société excèdent de loin tout scénario raisonnable de dommages-intérêts, et, par conséquent, la société ne prévoit pas de répercussions sur ses dividendes, sa politique de dividendes ou son régime de rachat d'actions. En 2022 ou avant, la société n'a comptabilisé aucun montant en lien avec la responsabilité civile éventuelle liée aux poursuites en recours collectif du fait que le montant de la responsabilité ne peut être estimé de manière fiable à l'heure actuelle. La société continuera d'évaluer si une provision au titre de la responsabilité civile liée aux poursuites en recours collectif peut être estimée de façon fiable et comptabilisera un montant dans la période au cours de laquelle une estimation fiable de la responsabilité sera établie ou que les poursuites seront réglées, selon la première des occurrences à survenir. Par suite de l'admission de leur participation à l'accord et de leur coopération à l'enquête du Bureau de la concurrence, la société et Weston ne feront pas l'objet d'accusations criminelles ou de sanctions pénales.

En août 2018, la province de la Colombie-Britannique a déposé un recours collectif contre de nombreux fabricants et distributeurs d'opioïdes, dont la société et ses filiales, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. Le recours porte sur des allégations d'infractions à la *Loi sur la concurrence*, d'assertions frauduleuses et inexacts ainsi que de tromperie et négligence. Il réclame un montant indéterminé de dommages-intérêts au titre des charges engagées par le gouvernement fédéral, les provinces et les territoires du Canada dans le paiement d'ordonnances d'opioïdes et d'autres coûts de soins de santé liés à la dépendance aux opioïdes au Canada. Le recours contre Les Compagnies Loblaw Limitée a été abandonné au cours du deuxième trimestre de 2021. En mai 2019, deux autres recours collectifs liés aux opioïdes ont été intentés en Ontario et au Québec contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc. En février 2022, le demandeur et Sanis Health Inc. ont convenu de régler le recours intenté au Québec pour un montant symbolique, sans admission de responsabilité et dans le but exprès d'éviter les retards, les perturbations et les dépenses associés au litige. Le règlement a été approuvé par le tribunal et est maintenant définitif. En décembre 2019, un autre recours collectif lié aux opioïdes a été intenté en Colombie-Britannique contre un important groupe de défendeurs, dont Sanis Health Inc., Shoppers Drug Mart Inc. et la société. Les allégations formulées dans les recours collectifs de l'Ontario, du Québec et de la Colombie-Britannique sont similaires aux allégations contre des défendeurs fabricants d'opioïdes formulées dans le recours collectif de la province de la Colombie-Britannique, à la différence que ces réclamations datées de mai 2019 et de décembre 2019 visent le recouvrement de dommages-intérêts au nom des usagers d'opioïdes directement. En avril 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un autre recours collectif lié aux opioïdes intenté en Alberta contre plusieurs défendeurs. La demande vise à obtenir des dommages-intérêts au nom des municipalités et des gouvernements locaux en ce qui concerne les coûts de sécurité publique, de services sociaux et de justice pénale prétendument engagés en raison de la crise des opioïdes. En septembre 2021, la société, Shoppers Drug Mart Inc. et Sanis Health Inc. ont été notifiées d'un recours collectif intenté en Saskatchewan par la Nation crie de Peter Ballantyne et la bande indienne de Lac La Ronge au nom de l'ensemble des communautés et des gouvernements autochtones, Métis, Premières Nations et Inuits du Canada visant à recouvrer les coûts engagés par ceux-ci en raison de la crise des opioïdes, notamment les coûts de soins de santé, les coûts des services policiers et les coûts sociétaux. La société estime que ces recours sont sans fondement et elle se défend vigoureusement. Aucune charge à payer ni aucune provision importantes au titre de ces recours ne sont comptabilisées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités.

En juillet 2022, la Cour de l'impôt du Canada a rendu une décision concernant la Banque PC, une filiale de la société. La Cour de l'impôt du Canada a statué que la Banque PC n'a pas le droit de réclamer des crédits de taxe sur les intrants théoriques à l'égard de certains paiements qu'elle a versés à Loblaw Inc. relativement à des rachats de points de fidélisation. Le 29 septembre 2022, la Banque PC a déposé un avis d'appel auprès de la Cour d'appel fédérale et, au début de 2023, la Banque PC et la Couronne ont déposé leurs mémoires respectifs pour l'appel. Bien que la société croie au bien-fondé de sa position, elle a comptabilisé une charge de 111 millions de dollars, y compris les intérêts, au cours du deuxième trimestre de 2022. La société estime que cette provision est suffisante pour couvrir son passif, si l'appel ne donne pas les résultats escomptés.

Dispositions d'indemnisation De temps à autre, la société conclut des ententes dans le cours normal de ses activités, notamment des ententes de service et d'impartition et des contrats de location dans le cadre d'acquisitions ou de cessions d'entreprises ou d'actifs, et d'autres types d'ententes commerciales. De par leur nature, ces ententes peuvent prévoir des indemnisations à des contreparties. Ces dispositions d'indemnisation peuvent toucher des violations de déclarations ou de garanties ou des réclamations futures à l'égard de certains passifs, notamment en ce qui a trait à des questions fiscales ou environnementales. Ces dispositions d'indemnisation sont de durées variées et peuvent s'échelonner sur une période illimitée. De plus, les modalités de ces dispositions d'indemnisation comportent des montants variés, et certaines dispositions d'indemnisation ne prévoient pas de montant d'indemnisation maximal éventuel. Les montants d'indemnisation dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont, pour le moment, ni la nature ni la probabilité ne peuvent être prévues. Par conséquent, la société n'est pas en mesure d'estimer de façon raisonnable le total de son passif éventuel maximal relativement aux dispositions d'indemnisation. Par le passé, la société n'a versé aucun montant important au titre de telles dispositions d'indemnisation.

Note 14. Transactions entre parties liées

Fonds de capital de risque En 2020, Loblaw, Weston et une filiale entièrement détenue de Wittington sont devenues les commanditaires d'une société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque I »). Le commandité du fonds de capital de risque I est une filiale entièrement détenue de Wittington, qui a retenu les services d'un gestionnaire de fonds externe pour veiller sur le fonds de capital de risque I. Le fonds de capital de risque I a pour objectif de réaliser des investissements de capital de risque dans des entreprises novatrices nord-américaines axées sur les technologies des secteurs du commerce, des soins de santé et de l'alimentation, à chaque étape du cycle de démarrage. Chacun des trois commanditaires détient une participation de 33 % dans le fonds de capital de risque. Le montant en capital engagé par la société s'élève à 33 millions de dollars sur une période de 10 ans. À ce jour, la société a investi 24 millions de dollars dans le fonds de capital de risque I, dont 1 million de dollars au cours du premier trimestre de 2023 (1 million de dollars en 2022).

Au cours du troisième trimestre de 2022, Loblaw est devenue le commanditaire d'une autre société en commandite constituée par Wittington (le « fonds de capital de risque II »). Une filiale entièrement détenue de Wittington est également le commandité du fonds de capital de risque II, dont l'objectif général est le même que celui du fonds de capital de risque I. La société détient une participation de 50 % dans le fonds de capital de risque II et un montant en capital engagé s'élevant à 60 millions de dollars sur une période de 10 ans. À ce jour, la société a investi 1 million de dollars dans le fonds de capital de risque II au cours du premier trimestre de 2023.

Cession d'un immeuble à Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix Au cours du premier trimestre de 2022, la société a cédé un immeuble à Propriétés de Choix pour un produit de 26 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 19 millions de dollars. L'immeuble n'a pas été reloué par la société.

Cession-bail Au cours du premier trimestre de 2023, la société a vendu un immeuble à Propriétés de Choix pour un produit de 12 millions de dollars et a comptabilisé un profit de 3 millions de dollars. L'immeuble a été reloué par la société.

Passifs financiers Au cours du premier trimestre de 2023, la société a cédé deux immeubles de commerce de détail à Propriétés de Choix, qui avaient été reloués par la société. Ces transactions ne répondaient pas aux critères de vente aux termes de l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, puisque la société n'a pas cédé le contrôle des immeubles aux termes des contrats de location. Le produit total de 86 millions de dollars a été comptabilisé à titre de passifs financiers et est présenté dans les autres passifs.

Au 25 mars 2023, un montant de 9 millions de dollars (3 millions de dollars au 26 mars 2022; 4 millions de dollars au 31 décembre 2022) était comptabilisé dans les fournisseurs et autres passifs et un montant de 151 millions de dollars (56 millions de dollars au 26 mars 2022; 69 millions de dollars au 31 décembre 2022), dans les autres passifs pour tous les immeubles qui ont été vendus jusqu'à présent et qui ne remplissaient pas les critères de vente. Au premier trimestre de 2023, des charges d'intérêts de 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2022) ont été comptabilisées dans les charges d'intérêts nettes et autres charges financières (voir la note 3) et la société a remboursé 2 millions de dollars (1 million de dollars en 2022) à Propriétés de Choix.

Note 15. Informations sectorielles

La société compte deux secteurs d'exploitation à présenter, dont toutes les principales activités sont exercées au Canada :

- le secteur Vente au détail comprend principalement les magasins d'alimentation au détail détenus par la société et par des franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ce qui comprend les pharmacies situées en magasin, les services de soins de santé, les produits de soins de santé et de beauté, ainsi que les vêtements et autres articles de marchandise générale. Ce secteur se compose de plusieurs secteurs d'exploitation qui sont regroupés principalement en raison de la nature similaire des produits et services qu'ils offrent dans les activités de vente au détail et à la clientèle;
- le secteur Services financiers offre des services de cartes de crédit et d'opérations bancaires courantes, le programme *PC Optimum*^{MC}, des services de courtage d'assurance et des services de télécommunications.

Le principal décideur en matière d'exploitation de la société évalue les résultats sectoriels en se fondant sur le montant ajusté du résultat d'exploitation avant les amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (le « montant ajusté du BAIIA »), tel qu'il est présenté périodiquement à la direction interne.

L'information portant sur chaque secteur d'exploitation à présenter est incluse ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)					26 mars 2022 (12 semaines)				
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Éliminations ⁱ⁾	Total
Produitsⁱⁱ⁾	12 735 \$	326 \$	13 061 \$	(66) \$	12 995 \$	12 045 \$	274 \$	12 319 \$	(57) \$	12 262 \$
Résultat d'exploitation	726 \$	43 \$	769 \$	— \$	769 \$	690 \$	48 \$	738 \$	— \$	738 \$
Charges d'intérêts nettes et autres charges financières	150	31	181	—	181	126	16	142	—	142
Bénéfice avant impôt sur le résultat	576 \$	12 \$	588 \$	— \$	588 \$	564 \$	32 \$	596 \$	— \$	596 \$
Résultat d'exploitation	726 \$	43 \$	769 \$	— \$	769 \$	690 \$	48 \$	738 \$	— \$	738 \$
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	660	15	675			621	10	631		
Éléments d'ajustement ⁱⁱⁱ⁾	4	—	4			(26)	—	(26)		
Montant ajusté du BAIIA ⁱⁱⁱ⁾	1 390 \$	58 \$	1 448 \$			1 285 \$	58 \$	1 343 \$		

- i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.
- ii) Les produits tirés du secteur Services financiers comprennent des produits d'intérêts de 151 millions de dollars (118 millions de dollars en 2022).
- iii) Certains éléments sont exclus du résultat d'exploitation afin de déterminer le montant ajusté du BAIIA.

Pour les périodes closes le 25 mars 2023 et le 26 mars 2022 (en millions de dollars canadiens)	2023 (12 semaines)			2022 (12 semaines)		
	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel	Vente au détail	Services financiers	Total sectoriel
Ajustement de la juste valeur des contrats liés au carburant et des contrats de change	3 \$	— \$	3 \$	(14) \$	— \$	(14) \$
Perte sur la vente d'immeubles non exploités	1	—	1	—	—	—
Coûts de transaction liés à Lifemark Health Group	—	—	—	3	—	3
Charges de restructuration et autres recouvrements connexes	—	—	—	(15)	—	(15)
Éléments d'ajustement	4 \$	— \$	4 \$	(26) \$	— \$	(26) \$

Les produits de la société, en fonction du type de biens ou de services, font l'objet d'un rapprochement avec les produits sectoriels de la société dans le tableau qui suit :

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Alimentation au détail	9 011 \$	8 682 \$
Pharmacies au détail		
Médicaments sur ordonnance	1 924 \$	1 724 \$
Produits de l'avant du magasin	1 800	1 639
	3 724 \$	3 363 \$
Total du secteur Vente au détail	12 735 \$	12 045 \$
Services financiers	326	274
Éliminations ⁱ⁾	(66)	(57)
Total	12 995 \$	12 262 \$

i) Les colonnes Éliminations comprennent le reclassement des produits liés aux récompenses axées sur la fidélisation du programme MasterCard^{MD} PC^{MD} du secteur Services financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Au 25 mars 2023	Au 26 mars 2022	Au 31 décembre 2022
Total des actifs			
Vente au détail	32 239 \$	31 900 \$	32 505 \$
Services financiers	5 495	4 713	5 642
	37 734 \$	36 613 \$	38 147 \$

(en millions de dollars canadiens)	25 mars 2023 (12 semaines)	26 mars 2022 (12 semaines)
Entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles		
Vente au détail	306 \$	182 \$
Services financiers	9	4
	315 \$	186 \$

Profil de la société

Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ») est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie ainsi que le plus important détaillant au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, des services pharmaceutiques et de soins de santé, des produits de soins de santé et de beauté, des vêtements, des articles de marchandise générale, des services financiers ainsi que des produits et services de téléphonie mobile. Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires figurent parmi les plus importants employeurs du secteur privé au Canada, comptant plus de 221 000 employés à temps plein et à temps partiel travaillant dans plus de 2 400 magasins détenus par la société, magasins franchisés et établissements détenus par des pharmaciens propriétaires.

Marques de commerce

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Plusieurs filiales utilisent sous licence d'autres marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée, de ses filiales ou du concédant de licence et, lorsqu'elles sont mentionnées dans le présent rapport, elles sont accompagnées des symboles ^{MC} ou ^{MD}, ou elles figurent en italique.

Agent comptable des registres et agent des transferts

Services aux investisseurs Computershare Inc. 100, University Avenue Toronto (Ontario), Canada M5J 2Y1	Sans frais : 1-800-564-6253 (Canada et États-Unis) Télécopieur : 416-263-9394 Télécopieur sans frais : 1-888-453-0330 Accès direct à l'échelle internationale : 514-982-7555
---	---

Pour procéder à un changement d'adresse ou mettre fin à des envois multiples, ou pour toute autre requête concernant votre compte d'actionnaire, veuillez communiquer avec les Services aux investisseurs Computershare Inc.

Relations avec les investisseurs

Personne-ressource pour les investisseurs : Roy MacDonald Vice-président, Relations avec les investisseurs 905-861-2243 investor@loblaw.ca	Personne-ressource pour les médias : Kevin Groh Vice-président principal, Affaires corporatives et communications 905-861-2437 pr@loblaw.ca
--	---

Des informations financières supplémentaires ont été transmises par voie électronique à diverses autorités en valeurs mobilières du Canada par l'intermédiaire du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR ») et du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »), organisme de réglementation principal de la Banque le Choix du Président, filiale de la société. La société procède à un appel à l'intention des analystes peu de temps après la publication de ses résultats financiers trimestriels. Ces appels sont archivés sous l'onglet « Investisseurs » du site Web de la société, à l'adresse loblaw.ca.

Téléconférence et webémission

Les Compagnies Loblaw Limitée tiendra une téléconférence et une webémission le 3 mai 2023 à 10 h (HE).

Pour accéder à la téléconférence, prière de composer le 416-764-8688 ou le 888-390-0546. La rediffusion sera disponible deux heures environ après la téléconférence au 416-764-8677 ou au 888-390-0541, code d'accès 498499#. Pour accéder à la webémission, veuillez cliquer sur l'onglet « Investisseurs » du site loblaw.ca. Préinscription possible.

De plus amples renseignements sur la téléconférence et la webémission se trouvent sur le site Web de Les Compagnies Loblaw Limitée à l'adresse loblaw.ca.

loblaw.ca

pccexpress.ca

shoppersdrugmart.ca

pharmaprix.ca

pcfinancial.ca

lechoixdupresident.ca

pcoptimum.ca

joefresh.com

sansnom.ca

tntsupermarket.com

wellwise.ca

lifemark.ca

Applis

PC Express^{MC}

PC Optimum^{MC}

PC Santé^{MC}

Shoppers Drug Mart^{MD}

PC Finance^{MD}

Joe Fresh^{MD}

T&T^{MD}

Les Compagnies
Loblaw
Limitée